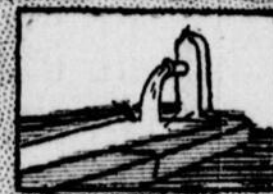


CONCOURS POUR LES PETITS AMIS DE La Patrie

NOS DEPUTES

JOSEPH LA



F.X. DU



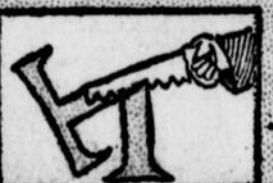
HECTOR



ERNEST



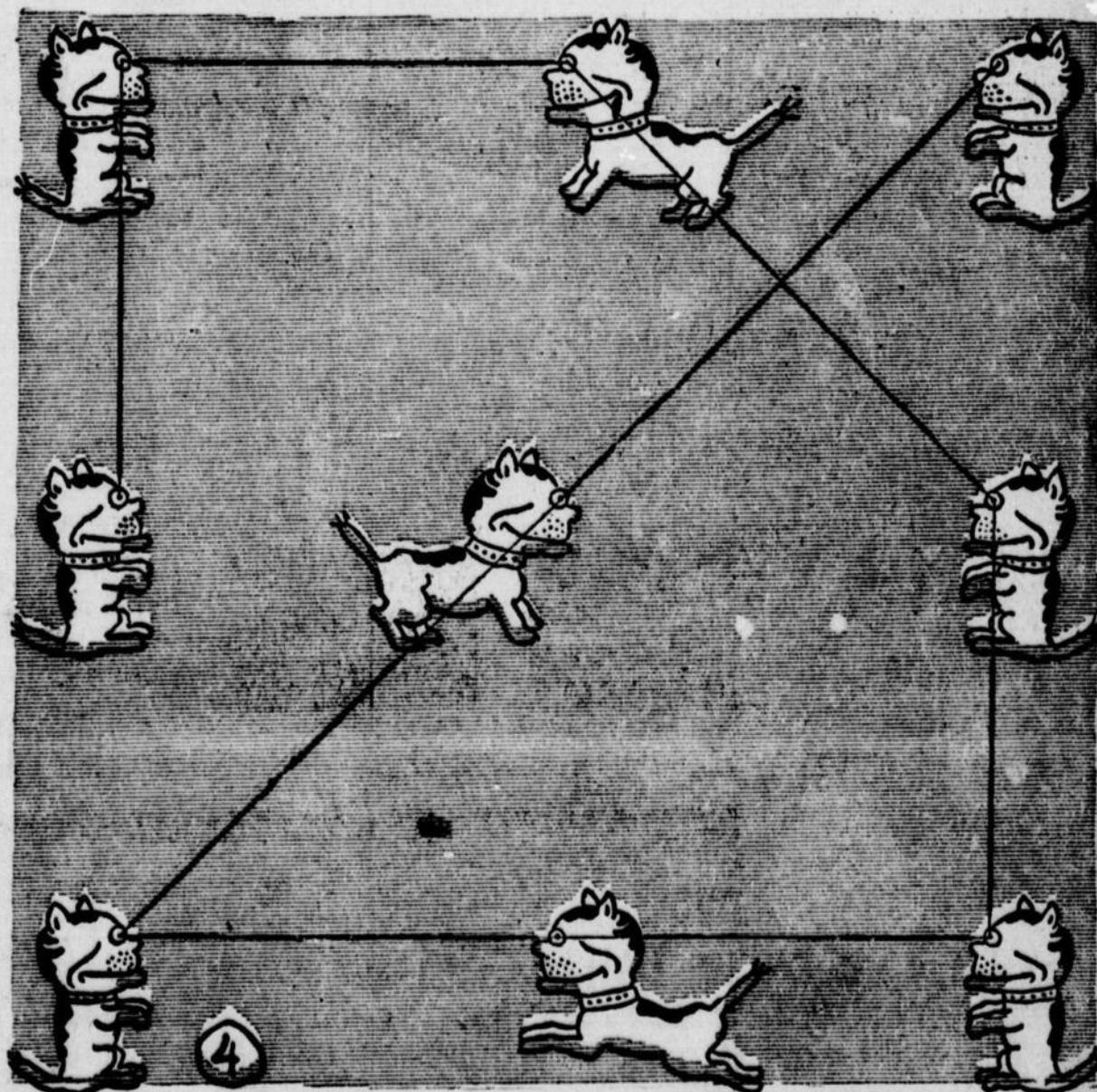
AUGUSTE



③

LE LION DEVENU VIEUX

Le lion terrible des [] rets
Charge d'ans et pleurant son antique promesse:
Tut enfin attaqué par [] ses propres suers
Devenus [] par sa faiblesse
Se [] s'approchant lui donne un coup de []
Si loup un coup de [] le boeuf un coup de []
Le malheureux bon languissant note et morne
Pant à peine essouffé, par l'âge estropié
Il attend son [] stin sans faire aucunes plaintes,
Quand voyant [] même à son antre accourir:
— Ah! C'est trop, lui dit [] je voulais bien mourir
Mais c'est mourir deux fois que [] faire les attentes



SOLUTIONS DES CON- COURS DU 26 JANVIER

CONCOURS NO 1. — Le rameur de-
vait, naturellement, être placé dans
le canot, la main sur la rame; le
chasseur à l'avant du canot, la fleur,
le chien et le canard avaient leur pla-
ce respective marquée par des traits
noirs, la première en bas, à droite, le
deuxième devant le canot et le troi-
sième en avant du chien.

CONCOURS NO 2. — Le batelier doit
attacher sur le rivage un bout de la
corde et dérouler celle-ci en faisant le
tour du lac; puis, revenu à son point
de départ, faire un nœud coulant, y
passer un bout de la corde et tirer.
De cette façon la corde se trouvera fi-
nalement attachée autour du poteau,
sur l'îlot, et le batelier pourra aller
au centre du lac en tirant sur la cor-
de, et revenir au rivage de la même
façon s'il a laissé un bout de la corde
fixé sur le rivage.

CONCOURS NO 3. — Il suffisait,
pour former la tête, de plier le papier
suivant les lignes pointillées. Par sui-
te d'une erreur d'impression un mor-
ceau de la tête manquait.

Nous avons tenu compte de cette er-
reur.

CONCOURS NO 4. — Réponses de la
devinette: Une route sans pierres?
— La rivière. Une charrette sans
roues? — Le bateau. Un arbre sans
feuilles? — Le mâât du bateau.

L'ENVOI DES SOLUTIONS

Les solutions des concours devront
être envoyées sous enveloppe adressée
comme suit:

CONCOURS DES ENFANTS,
"La Patrie",
Montréal.

et être à nos bureaux MERCREDI
MATIN, le 8 février, au plus tard.

Ecrivez vos nom et adresse très lis-
blement.

LE RESULTAT DES CON- COURS

Dans notre prochaine page consacrée
à nos jeunes lecteurs,

LE JEUDI, 9 FEVRIER

nous ferons connaître le résultat des
quatre concours de "La Patrie" d'au-
jourd'hui.

LES PRIX

Chaque jeudi, après la publication
du journal, nous commençons la dis-
tribution des prix gagnés par les con-
currents de Montréal, à nos bureaux,
rue St-Jacques.

Aux concurrents de la campagne
nous envoyons les prix gagnés par
l'express. (Suite à la 2e page)

P ETITS amis de "La Patrie" nous
sommes heureux de constater que
notre page de concours continue
de vous intéresser de plus en
plus: chaque semaine le nombre des
concurrents augmente et — ce dont
nous vous félicitons — celui des répo-
ses justes augmente également.

Les sujets de concours qui composent
la page d'aujourd'hui vous plairont,
croyons-nous, par leur originalité et
leur variété. Ce sont:

CONCOURS NO 1. — UNE FABLE
bien connue du bon La Fontaine, "Le
lion devenu vieux." Découper les fi-
gures placées au-dessus et au-dessous
de la fable et les coller chacune à la
place qui lui convient, de façon à
compléter les vers dont quelques parties
sont, à dessein, laissées en blanc.

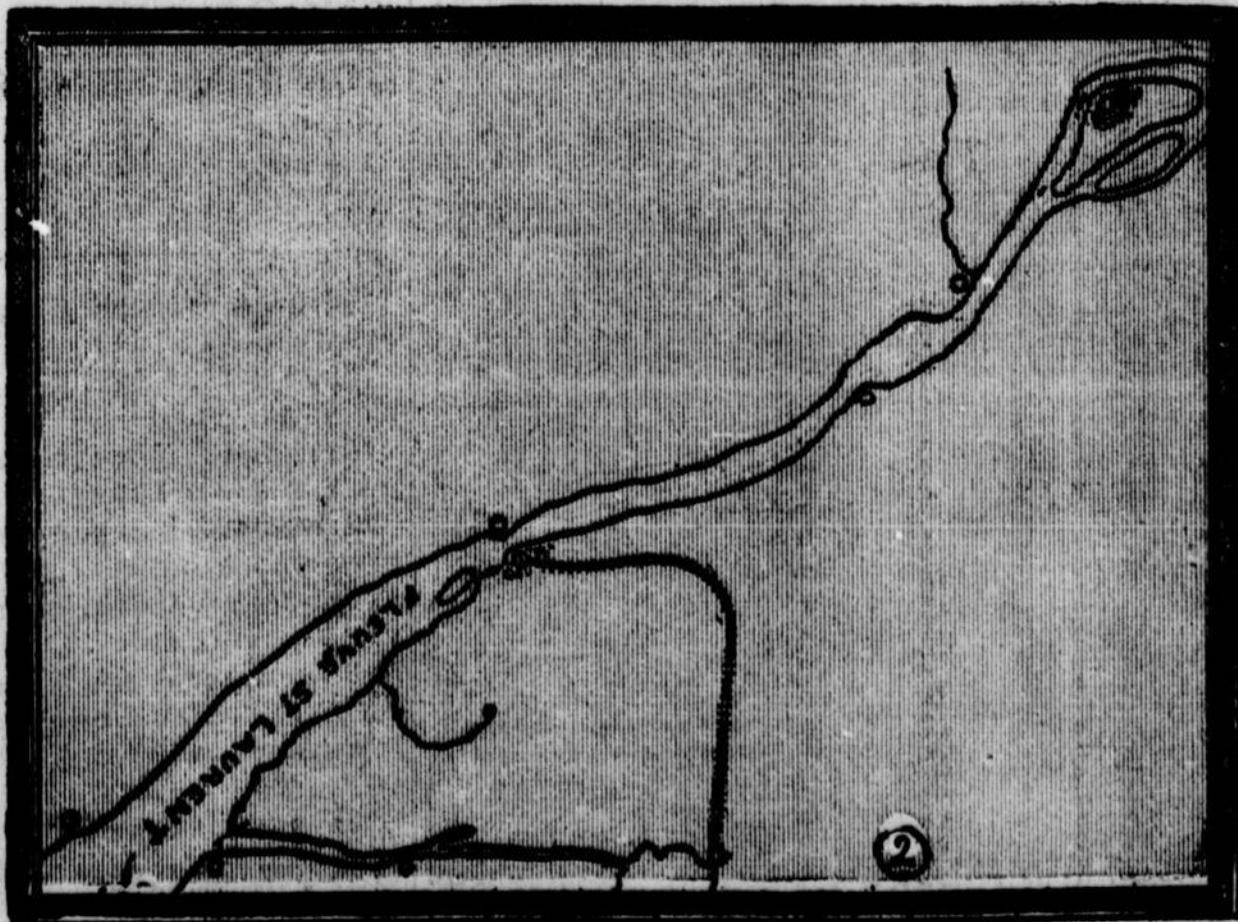
Vous écrivez ensuite vos nom et
adresse au bas de la fable et nous en-
voyons celle-ci.

CONCOURS NO 2. — UNE CARTE
GEOGRAPHIQUE d'une partie de la
province de Québec, de Montréal au lac
St-Jean. La situation de neuf villes
est indiquée sur cette carte. Il s'agit
d'écrire les noms de ces villes à leur
place respective.

Cela fait écrivez vos nom et adresse
au bas de la carte et envoyez-la nous.

CONCOURS NO 3. — NOS DEPU-
TES. Trouver les noms des six dépu-
tés à la Législature de Québec qui
sont figurés par les images et les écrire
sur les lignes en blanc.

Cela fait, il ne vous restera plus



qu'à ajouter votre propre nom et vo-
tre adresse au bas de l'image et à
nous expédier celle-ci.

MARQUIS. — Voici un très amusant
casse-tête. Si vous réussissez à le ré-
soudre vous pourrez gagner un joli
prix.

Le dessinateur a tiré d'un seul trait

six lignes droites qui passent à tra-
vers les yeux des neuf chiens. Mais
cinq lignes ou moins encore, peut-être,
suffiraient. Essayez cela et envoyez-
nous votre solution avec vos nom et
adresse.

CONCOURS NO 4. — LES CHIENS

LE CHAMPIONNAT DE HOCKEY

BRILLANTE VICTOIRE DES CLUBS WANDERERS, OTTAWA ET VICTORIA.

A L'ARENA
Le vaste amphithéâtre de l'Aréna était rempli de spectateurs, hier soir, pour le match de hockey Brockville-Wanderers. Il faut l'avouer, l'assistance a été décevante. Non pas que la partie manque d'intérêt, mais par le résultat final, qui démontra trop clairement la supériorité des Wanderers sur leurs adversaires.

Les débuts de la soirée furent superbes. Les Wanderers, entraînés par deux équipes avec tant d'ardeur, de rapidité et d'une manière aussi continue. Tout le premier mi-temps fut magnifique, et les scores de 2 à 2. A la fin de la première mi-temps, donna une idée exacte du jeu à ce moment de la soirée. Après quelques minutes de jeu, les Wanderers obtinrent le premier point. Les Brockville, qui jusqu'à présent étaient les favoris adversaires, égarèrent vite les chances et peu après prirent le troisième point pour eux. A ce moment, la partie était de 3 à 0.

Quelques minutes avant l'expiration du premier mi-temps, les Wanderers réussirent à élargir la marge. Le jeu durant cette période avait été superbe et les autres et avant le tressaut appela les autres au repos, il était difficile de prévoir l'issue de la partie.

Après le second mi-temps, les choses changèrent. Les Wanderers, qui avaient démontré leur supériorité au premier point, furent surpris par les Brockville, qui, à leur tour, firent un excellent jeu. Les Wanderers, qui jusqu'à présent étaient les favoris, furent surpris par les Brockville, qui, à leur tour, firent un excellent jeu.

Le résultat fut finalement de 3 à 0. Les Wanderers, qui jusqu'à présent étaient les favoris, furent surpris par les Brockville, qui, à leur tour, firent un excellent jeu.

Le résultat fut finalement de 3 à 0. Les Wanderers, qui jusqu'à présent étaient les favoris, furent surpris par les Brockville, qui, à leur tour, firent un excellent jeu.

Le résultat fut finalement de 3 à 0. Les Wanderers, qui jusqu'à présent étaient les favoris, furent surpris par les Brockville, qui, à leur tour, firent un excellent jeu.

Le résultat fut finalement de 3 à 0. Les Wanderers, qui jusqu'à présent étaient les favoris, furent surpris par les Brockville, qui, à leur tour, firent un excellent jeu.

Le résultat fut finalement de 3 à 0. Les Wanderers, qui jusqu'à présent étaient les favoris, furent surpris par les Brockville, qui, à leur tour, firent un excellent jeu.

Le résultat fut finalement de 3 à 0. Les Wanderers, qui jusqu'à présent étaient les favoris, furent surpris par les Brockville, qui, à leur tour, firent un excellent jeu.

Le résultat fut finalement de 3 à 0. Les Wanderers, qui jusqu'à présent étaient les favoris, furent surpris par les Brockville, qui, à leur tour, firent un excellent jeu.

Le résultat fut finalement de 3 à 0. Les Wanderers, qui jusqu'à présent étaient les favoris, furent surpris par les Brockville, qui, à leur tour, firent un excellent jeu.

Le résultat fut finalement de 3 à 0. Les Wanderers, qui jusqu'à présent étaient les favoris, furent surpris par les Brockville, qui, à leur tour, firent un excellent jeu.

Le résultat fut finalement de 3 à 0. Les Wanderers, qui jusqu'à présent étaient les favoris, furent surpris par les Brockville, qui, à leur tour, firent un excellent jeu.

Le résultat fut finalement de 3 à 0. Les Wanderers, qui jusqu'à présent étaient les favoris, furent surpris par les Brockville, qui, à leur tour, firent un excellent jeu.

Le résultat fut finalement de 3 à 0. Les Wanderers, qui jusqu'à présent étaient les favoris, furent surpris par les Brockville, qui, à leur tour, firent un excellent jeu.

Le résultat fut finalement de 3 à 0. Les Wanderers, qui jusqu'à présent étaient les favoris, furent surpris par les Brockville, qui, à leur tour, firent un excellent jeu.

Le résultat fut finalement de 3 à 0. Les Wanderers, qui jusqu'à présent étaient les favoris, furent surpris par les Brockville, qui, à leur tour, firent un excellent jeu.

Le résultat fut finalement de 3 à 0. Les Wanderers, qui jusqu'à présent étaient les favoris, furent surpris par les Brockville, qui, à leur tour, firent un excellent jeu.

Le résultat fut finalement de 3 à 0. Les Wanderers, qui jusqu'à présent étaient les favoris, furent surpris par les Brockville, qui, à leur tour, firent un excellent jeu.

Le résultat fut finalement de 3 à 0. Les Wanderers, qui jusqu'à présent étaient les favoris, furent surpris par les Brockville, qui, à leur tour, firent un excellent jeu.

2-Ottawa.....McGon	5 m
3-Ottawa.....McGon	2 m
4-Cornwall.....Malette	4 m
5-Ottawa.....McGon	2 m
6-Ottawa.....McGon	2 m
7-Ottawa.....McGon	2 m
8-Ottawa.....McGon	2 m
9-Ottawa.....McGon	2 m
10-Cornwall.....Malette	1 m

ENCORE LE ROYAL
Hier soir, au patinoir Minto, les employés des théâtres Royal et Français ont joué une superbe partie de hockey après la représentation de "Le Roi".

Après une partie bien disputée, le Royal sortit victorieux par 3 points. L'équipe du Royal avait pu élargir sa victoire par 3 points.

Après une partie bien disputée, le Royal sortit victorieux par 3 points. L'équipe du Royal avait pu élargir sa victoire par 3 points.

Après une partie bien disputée, le Royal sortit victorieux par 3 points. L'équipe du Royal avait pu élargir sa victoire par 3 points.

Après une partie bien disputée, le Royal sortit victorieux par 3 points. L'équipe du Royal avait pu élargir sa victoire par 3 points.

Après une partie bien disputée, le Royal sortit victorieux par 3 points. L'équipe du Royal avait pu élargir sa victoire par 3 points.

Après une partie bien disputée, le Royal sortit victorieux par 3 points. L'équipe du Royal avait pu élargir sa victoire par 3 points.

Après une partie bien disputée, le Royal sortit victorieux par 3 points. L'équipe du Royal avait pu élargir sa victoire par 3 points.

Après une partie bien disputée, le Royal sortit victorieux par 3 points. L'équipe du Royal avait pu élargir sa victoire par 3 points.

Après une partie bien disputée, le Royal sortit victorieux par 3 points. L'équipe du Royal avait pu élargir sa victoire par 3 points.

Après une partie bien disputée, le Royal sortit victorieux par 3 points. L'équipe du Royal avait pu élargir sa victoire par 3 points.

Après une partie bien disputée, le Royal sortit victorieux par 3 points. L'équipe du Royal avait pu élargir sa victoire par 3 points.

Après une partie bien disputée, le Royal sortit victorieux par 3 points. L'équipe du Royal avait pu élargir sa victoire par 3 points.

Après une partie bien disputée, le Royal sortit victorieux par 3 points. L'équipe du Royal avait pu élargir sa victoire par 3 points.

Après une partie bien disputée, le Royal sortit victorieux par 3 points. L'équipe du Royal avait pu élargir sa victoire par 3 points.

Après une partie bien disputée, le Royal sortit victorieux par 3 points. L'équipe du Royal avait pu élargir sa victoire par 3 points.

Après une partie bien disputée, le Royal sortit victorieux par 3 points. L'équipe du Royal avait pu élargir sa victoire par 3 points.

Après une partie bien disputée, le Royal sortit victorieux par 3 points. L'équipe du Royal avait pu élargir sa victoire par 3 points.

Après une partie bien disputée, le Royal sortit victorieux par 3 points. L'équipe du Royal avait pu élargir sa victoire par 3 points.

Après une partie bien disputée, le Royal sortit victorieux par 3 points. L'équipe du Royal avait pu élargir sa victoire par 3 points.

Après une partie bien disputée, le Royal sortit victorieux par 3 points. L'équipe du Royal avait pu élargir sa victoire par 3 points.

Après une partie bien disputée, le Royal sortit victorieux par 3 points. L'équipe du Royal avait pu élargir sa victoire par 3 points.

Après une partie bien disputée, le Royal sortit victorieux par 3 points. L'équipe du Royal avait pu élargir sa victoire par 3 points.

2-Ottawa.....McGon	5 m
3-Ottawa.....McGon	2 m
4-Cornwall.....Malette	4 m
5-Ottawa.....McGon	2 m
6-Ottawa.....McGon	2 m
7-Ottawa.....McGon	2 m
8-Ottawa.....McGon	2 m
9-Ottawa.....McGon	2 m
10-Cornwall.....Malette	1 m

ENCORE LE ROYAL
Hier soir, au patinoir Minto, les employés des théâtres Royal et Français ont joué une superbe partie de hockey après la représentation de "Le Roi".

Après une partie bien disputée, le Royal sortit victorieux par 3 points. L'équipe du Royal avait pu élargir sa victoire par 3 points.

Après une partie bien disputée, le Royal sortit victorieux par 3 points. L'équipe du Royal avait pu élargir sa victoire par 3 points.

Après une partie bien disputée, le Royal sortit victorieux par 3 points. L'équipe du Royal avait pu élargir sa victoire par 3 points.

Après une partie bien disputée, le Royal sortit victorieux par 3 points. L'équipe du Royal avait pu élargir sa victoire par 3 points.

Après une partie bien disputée, le Royal sortit victorieux par 3 points. L'équipe du Royal avait pu élargir sa victoire par 3 points.

Après une partie bien disputée, le Royal sortit victorieux par 3 points. L'équipe du Royal avait pu élargir sa victoire par 3 points.

Après une partie bien disputée, le Royal sortit victorieux par 3 points. L'équipe du Royal avait pu élargir sa victoire par 3 points.

Après une partie bien disputée, le Royal sortit victorieux par 3 points. L'équipe du Royal avait pu élargir sa victoire par 3 points.

Après une partie bien disputée, le Royal sortit victorieux par 3 points. L'équipe du Royal avait pu élargir sa victoire par 3 points.

Après une partie bien disputée, le Royal sortit victorieux par 3 points. L'équipe du Royal avait pu élargir sa victoire par 3 points.

Après une partie bien disputée, le Royal sortit victorieux par 3 points. L'équipe du Royal avait pu élargir sa victoire par 3 points.

Après une partie bien disputée, le Royal sortit victorieux par 3 points. L'équipe du Royal avait pu élargir sa victoire par 3 points.

Après une partie bien disputée, le Royal sortit victorieux par 3 points. L'équipe du Royal avait pu élargir sa victoire par 3 points.

Après une partie bien disputée, le Royal sortit victorieux par 3 points. L'équipe du Royal avait pu élargir sa victoire par 3 points.

Après une partie bien disputée, le Royal sortit victorieux par 3 points. L'équipe du Royal avait pu élargir sa victoire par 3 points.

Après une partie bien disputée, le Royal sortit victorieux par 3 points. L'équipe du Royal avait pu élargir sa victoire par 3 points.

Après une partie bien disputée, le Royal sortit victorieux par 3 points. L'équipe du Royal avait pu élargir sa victoire par 3 points.

Après une partie bien disputée, le Royal sortit victorieux par 3 points. L'équipe du Royal avait pu élargir sa victoire par 3 points.

Après une partie bien disputée, le Royal sortit victorieux par 3 points. L'équipe du Royal avait pu élargir sa victoire par 3 points.

Après une partie bien disputée, le Royal sortit victorieux par 3 points. L'équipe du Royal avait pu élargir sa victoire par 3 points.

Après une partie bien disputée, le Royal sortit victorieux par 3 points. L'équipe du Royal avait pu élargir sa victoire par 3 points.

Après une partie bien disputée, le Royal sortit victorieux par 3 points. L'équipe du Royal avait pu élargir sa victoire par 3 points.

CONCOURS DES ENFANTS

(Suite de la 1ère page)

LISTE DES PRIX
Qui seront décernés aux concurrents heureux

PAR "LA PATRIE"
Pour les concours d'aujourd'hui

CONCOURS No 1
1er prix — Un panier à ouvrage.
2e prix — Une poupée.
3e prix — Un chapelet avec étui.
4e prix — Un crucifix-bénédicte.
5e prix — Une boîte de blocs de construction.

CONCOURS No 2
1er prix — Un bel album.
2e prix — Un porte-portrait.
3e prix — Un chapelet avec étui.
4e prix — Un crucifix-bénédicte.
5e prix — Une boîte de magie.

CONCOURS No 3
1er prix — Un vaporisateur à parfum.
2e prix — Un panier à ouvrage.
3e prix — Un chapelet avec étui.
4e prix — Un crucifix-bénédicte.
5e prix — Une boîte à musique.

CONCOURS No 4
1er prix — Une poupée.
2e prix — Un porte-portrait.
3e prix — Un chapelet avec étui.
4e prix — Un crucifix-bénédicte.
5e prix — Une boîte à musique.

LISTE DES PRIX
Décernés aux concurrents heureux

Des concours de "La Patrie" du 20 janvier

CONCOURS No 1
1er prix — Yvonne Lesage, 739, rue Notre-Dame; vaporisateur à parfums.
2e prix — Marie de Longchamps, 30, rue Saint-Jacques; un album.
3e prix — Esther Thibault, Rogersville, N.B.; boîte de magie.
4e prix — Yvonne Bilodeau, Thetford Mines, Co. de Mégantic; porte-portrait.
5e prix — Josephine Lacroix, St-Almé, Rich.; une musique.

CONCOURS No 2
1er prix — Gabrielle Lamoureux, 313, avenue Duluth, panier à ouvrage.
2e prix — Jules Falardeau, 24, rue Laval, Québec, jeu de courses.
3e prix — Aurora Bissonnette, Saint-Hyacinthe, P.Q., boîte de magie.
4e prix — Pierre Beaubien, Outremont, jeu de quilles.
5e prix — Blanche Normandin, 49, Lozing St., Springfield, Mass., E. U., porte-portrait.

CONCOURS No 3
1er prix — Agnès Meilleur, 310, rue des Seigneurs, panier à ouvrage.
2e prix — Ulfano Bélanger, Milette, jeu de courses.
3e prix — J. Chappell, 237, rue St-Christophe, boîte de blocs de construction.
4e prix — Gabrielle Provost, 113, avenue Sorel, P.Q., porte-portrait.
5e prix — Charles Faubert, Châteauguay, P.Q., une musique.

CONCOURS No 4
1er prix — Berthe Delorme, 677, rue St-André; une poupée.
2e prix — Jean Marie Couillard, Montmagny; un album.
3e prix — Marie-Anne Saint-Pierre, Kamouraska; boîte de magie.
4e prix — Eugène Marceau, Berthierville, P.Q., boîte de blocs de construction.
5e prix — Louis Philippe Rivard, St-Gervais-de-Bastiac, boîte à musique.

LE "SWISS FOOD" MONTREAL
P. McIntosh & Fils, de Toronto, fabricants du "Swiss Food" annoncent une augmentation considérable de leurs affaires — la qualité est à révéler — 15 cts le paquet seulement.

LES "Meisteringers"
C'est une superbe organisation de chanteurs anglo-allemands, qui ont le privilège de donner des concerts de chant à l'Aréna, à partir du 20 janvier. Ils ont été choisis par M. J. St-Onge, le roi des Violoncelles.

RECEPTION A YAYE A LA SALLE KARY
Le professeur Goulet, le distingué directeur de l'Orchestre Symphonique de Montréal, a choisi chez Willis & Co., 2470, rue St-Catherine, un piano Kary. Il était juste qu'un employé le roi des pianos donne une réception à Yayé, le roi des Violoncelles.

POUR GUERIR UN RHUME EN UN SEUL JOUR
Prenez les Tablettes Laxatives Brown. Elles sont si efficaces qu'elles nettoient l'estomac et les intestins, et elles guérissent le rhume en un seul jour.

LA GOMME ARCHAMBAULT
Arrêtez instantanément la douleur. En vente à 10 cts — la . . . PHARMACIE Y. ARCHAMBAULT, 101, rue St-Denis et Marie-Anne, MONTREAL.

On Demande du Foin

en lots de char; aussi Patates, Pommes, Beurre et Œufs achetés en quantités plus petites.
Dindons, vivants et apprêtés, Volailles, Porcs apprêtés.

W. E. BARNES, Jr. 1832 rue Broad, Providence, R.I.
250 p et c-10

MAISON A LOUER

On demande à louer, pour le 1er Mai prochain, une maison à deux étages, de neuf ou dix appartements, située entre les rues Laval, Sherbrooke, St-Hubert et Roy. Chauffée à l'eau chaude, avec plomberie moderne. Louera pour trois ou cinq ans. S'adresser à J. N. C. Boite 2417, Montréal, mentionnant le prix du loyer.

ANNONCE

THE TRUST COMPANY OF NORTH AMERICA
No 505 rue Chénuit, Philadelphie, Pa., recevra, tous les jours, de 10 heures à 12 heures (midi) à partir du 1er Février 1905, des Certificats de Dépôt pour Stock de

LA GRENE A LEVIS

(Correspondance spéciale)
Quelques-uns d'entre nous, qui se sont montrés plus turbulents et se sont fait arrêter M. Morse, le surintendant de la compagnie pour avoir frappé le conducteur Lizotte. M. Morse a été relâché sous caution.

La compagnie par contre a fait arrêter sept grévistes sous inculpation d'intimidations et menaces.

Hier soir, vers 7 heures, un coup de pistolet a été tiré sur le tramway qui attendait près du poste de police, les voyageurs venant de Québec par le traversier.

Les noms des accusés sont Timothée Lizotte, Achille Couillard, Alphonse Bernier, Pierre Tremblay, Henri Côté, Joseph Thivierge et un nommé Labrie. Ils ont plaidé non coupables.

Leur procès est fixé à jeudi, le neuf février courant.

Heureusement, personne n'a été atteint, bien qu'un verre du tramway ait été brisé.

Cette balle paraît-il, était destinée à un étranger de Montréal à l'emploi de la compagnie depuis le commencement de la grève.

Cependant les grévistes protestent de leur innocence et déplorent cet attentat. Ils se sont de nouveau réunis hier soir, pour consulter leur avocat, M. Alp. Bernier, et là, ils ont rédigé une lettre de protestation qu'ils se proposent de faire publier dans les journaux pour assurer au public qu'ils maintiennent la paix, qu'ils n'ont commis aucun désordre, qu'ils n'ont d'autre but que de se faire payer par la compagnie, et qu'ils sont absolument étrangers à l'attentat qui a été commis hier soir.

Quatre chars ont voyagé tout le jour, pendant la nuit, sans incident. Les journaux aujourd'hui, mais inutile de dire que le service est déficient.

Les grévistes parquent dans les rues de Lévis, portant sur les casquettes, de longs rubans sur lesquels on lit ces mots: "Pas d'argent, pas de travail".

La journée qui vient de s'écouler n'est pas de nature à presser le règlement de la grève, car les grévistes sont de plus en plus confiants dans la justice de leurs réclamations et la compagnie ne semble pas disposée à en venir à un règlement convenable.

PLUS TARD
Québec, 2 — Les conducteurs et moterans en grève du tramway de Lévis, se sont réunis hier soir, à l'hôtel de ville de Lévis, où ils ont rencontré M. le maire Eusèbe Belleau, et les conseillers qui les avaient invités à les rencontrer pour discuter ensemble la situation et chercher les moyens d'en arriver à un règlement.

Les grévistes, par la voix de leur avocat, M. A. Bernier, ont déclaré qu'ils n'avaient pas de propositions à faire, mais qu'ils attendaient de la compagnie. Finalement, les conseillers ont décidé de former un comité spécial qui tentera un effort aujourd'hui ou demain pour concilier les deux parties et mettre fin à la grève.

Dans une lettre qu'il publie aujourd'hui, M. Joseph Thivierge, le président des conducteurs et moterans, proteste contre certaines accusations portées contre les grévistes. Il déclare que ceux-ci n'ont commis aucun acte d'intimidation ou de violence et que le seul motif pour lequel ils ont abandonné le service, c'est qu'ils ne sont pas payés.

"Pour un certain nombre d'entre nous, dit-il, il est dû neuf semaines consécutives d'arrangements de gages; pour d'autres il en est dû 14 et 15 semaines. A certains employés, il est dû des montants respectivement variant entre cent, deux cents et au delà de trois cents piastres de gages.

Trois ou quatre chars continuent à faire le service, mais bien irrégulièrement.

AMUSEMENTS

WANG
Semaine prochaine: Violoncelle dans The Winter's Tale. 255-6

FRANÇAIS MATINEES TOUS LES JOURS
C'est la semaine de Miss Glover's Jolly Burlesque

ACADEMIE Matinée: Mercredi, Jeudi et Samedi
GEO. W. MONROE
Prix: 10c, 25c, 50c, 75c, 1.00
La semaine prochaine: BILLY CLIFFORD. 255-6

THEATRE ROYAL
Tous les soirs, à 8 heures
SEMAINE DU 20 JAN.
BILLY CLIFFORD
Beaux décors et effets d'éclairage. 255-6

THEATRE DES NOUVEAUTES Tel. Est 1399
SEMAINE DU 20 JANVIER
OISEAUX DE PASSAGE
Pièce en 4 Actes par M. Donnelly et L. Descaves
Mardi, 31, Soirée de Gala au bénéfice de l'Association St-Jean-Baptiste.
Intermèdes tous les soirs. Matinée Samedi, Soirée dimanche. 255-6

THEATRE NATIONAL 1440 Rue Catherine
Tel. Est 1730
SEMAINE DU 20 JANVIER 1905
ROGER LA MONTE
Prix: Matinée, 10c, 15c, 20c, 25c, 30c, 40c, 50c, 75c, 1.00
Semaine prochaine: Les quatre cavaliers. 255-6

SALLE WINDSOR Toute cette semaine
L'après-midi à 2 h 30. Le soir à 8 h 15
BIOGRAPHIE
Vues animées, chœurs, illustrations, etc., tout est nouveau du commencement à la fin.

Prix minimum 35c, 10c, 15c, 20c, 25c, 30c, 40c, 50c, 75c, 1.00
Matinée, dimanche, 10c, 15c, 20c, 25c, 30c, 40c, 50c, 75c, 1.00
Soyez Admis, 15c, 25c, 50c, 75c, 1.00, 2.00, 3.00, 4.00, 5.00, 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00, 13.00, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00, 18.00, 19.00, 20.00, 21.00, 22.00, 23.00, 24.00, 25.00, 26.00, 27.00, 28.00, 29.00, 30.00, 31.00, 32.00, 33.00, 34.00, 35.00, 36.00, 37.00, 38.00, 39.00, 40.00, 41.00, 42.00, 43.00, 44.00, 45.00, 46.00, 47.00, 48.00, 49.00, 50.00, 51.00, 52.00, 53.00, 54.00, 55.00, 56.00, 57.00, 58.00, 59.00, 60.00, 61.00, 62.00, 63.00, 64.00, 65.00, 66.00, 67.00, 68.00, 69.00, 70.00, 71.00, 72.00, 73.00, 74.00, 75.00, 76.00, 77.00, 78.00, 79.00, 80.00, 81.00, 82.00, 83.00, 84.00, 85.00, 86.00, 87.00, 88.00, 89.00, 90.00, 91.00, 92.00, 93.00, 94.00, 95.00, 96.00, 97.00, 98.00, 99.00, 100.00, 101.00, 102.00, 103.00, 104.00, 105.00, 106.00, 107.00, 108.00, 109.00, 110.00, 111.00, 112.00, 113.00, 114.00, 115.00, 116.00, 117.00, 118.00, 119.00, 120.00, 121.00, 122.00, 123.00, 124.00, 125.00, 126.00, 127.00, 128.00, 129.00, 130.00, 131.00, 132.00, 133.00, 134.00, 135.00, 136.00, 137.00, 138.00, 139.00, 140.00, 141.00, 142.00, 143.00, 144.00, 145.00, 146.00, 147.00, 148.00, 149.00, 150.00, 151.00, 152.00, 153.00, 154.00, 155.00, 156.00, 157.00, 158.00, 159.00, 160.00, 161.00, 162.00, 163.00, 164.00, 165.00, 166.00, 167.00, 168.00, 169.00, 170.00, 171.00, 172.00, 173.00, 174.00, 175.00, 176.00, 177.00, 178.00, 179.00, 180.00, 181.00, 182.00, 183.00, 184.00, 185.00, 186.00, 187.00, 188.00, 189.00, 190.00, 191.00, 192.00, 193.00, 194.00, 195.00, 196.00, 197.00, 198.00, 199.0

Royal Baking Powder

45 CENTS
la boîte d'une livre
25 cents la boîte d'une demi-livre

La Poudre à Pâte Royale est faite de pure crème de tartre; est absolument pure; elle a reçu les plus grandes louanges de toutes les autorités en matière d'aliments, ici et à l'étranger; elle est employée chaque jour dans des millions de familles par tout l'univers.

La poudre à Pâte Royale est l'article le plus économique dans la cuisine.



Euchres.

birée.

Madame O. F. Mercier a donné un délicieux euche hier après-midi à sa résidence, rue Saint-Denis. La gracieuse hôtesse recevait dans une toilette de voile brodée. Les salons étaient décorés de verdure et de fleurs. L'orchestre Baïto rendit un fort joli programme musical.

Le premier prix, un joli buste a été gagné par Mme P. E. Leblanc: le l'one hand, un plateau en verre de bohème par Mme T. Brosseau, le second, un vase, par Mme Zéph. Hébert; le prix de consolation, une tasse en porcelaine chinoise par Mme Chalifoux.

Le thé et les rafraîchissements étaient servis par Mesdemoiselles Haché, Henriette Leclerc, Ernestine et Yvonne Archambault, Juliette Foucher, Blanche et Esther Allard.

Voici la liste des invités: Mesdames Tourville, Wilson, Foucher, Emard, McDonald, Pariseau, Gervais, Dubois, Robert, Lonnais, Herdt, Boivin, Brossard, Rolland, Bergevin, Hébert, R. du Cotret, Martin, St-Pierre, Vaillancourt, Berthiaume, Hervieux, Leblanc, Duhamel, Faucher, Lancelot, Roy, Larocque, Viau, Vaillancourt, Merrill, O. Rolland, Lesage, Dubrue, Leclerc, Lemieux, G. Normandin, Chalifoux, Dufresne, Lalonde, Adam, L. Rolland, Préfontaine, Lonnais, Desjardins, Brosseau, E. Rolland, Bédard, H. Desjardins, Gravel, Lorranger, Chaput, Herdt, Wood, Gauthier, Rodier, Turcotte, de Boucherville, Joseph O'Leary, David, Mignault, Cholette, Mignault, Gauthier, Ostel, R. Hébert, Quimet, Moncel, Choquet, Levy, Narceau, Bèque, D. Rolland, Fortier, Mongenais, Trester, Archambault, Leclerc, etc., etc.

—Madame Emile Vanier du square Saint-Louis a lancé des invitations pour un euche suivi d'une danse, pour le quinze du courant, en l'honneur de sa jeune fille, Mademoiselle Augustine Vanier.

—Madame Napoléon Tétrault a donné une jolie partie de bluff hier soir au club Saint-Denis.

Prochain mariage.

On annonce pour mardi prochain, le 7 courant, le mariage de Mlle Robertine Plouffe, avec M. Rodolphe Guilbault, autrefois voyageur de la maison Linton & Co.

Réception.

Madame Raoul Dandurand qui est retournée à Ottawa, a reçu hier au Finat.

A SAINT-HENRI

LA REPONSE DU CONSEIL A L'ASSOCIATION IMMOBILIERE

Sous la présidence de son Honneur le maire Guay, les échevins de St-Henri, ont eu hier soir leur réunion hebdomadaire. La séance a été courte, vu qu'il ne s'agissait que de la lecture des rapports des différents comités.

Le seul incident digne de mention a été la lecture de quatre lettres venant de MM. L. David, F.-X. St-Germain, H. Thérien et G.-O. Messier. Ces quatre citoyens avaient été choisis à une séance antérieure pour faire partie de la commission d'hygiène, mais pour des raisons que trois d'entre eux expriment assez clairement ils ont demandé au conseil d'accepter leur démission.

M. Messier, dans sa lettre déclare qu'il ne veut pas faire partie d'une commission quand il sait que les membres ne peuvent pas assister aux délibérations du comité et que les échevins semblent se cacher des citoyens.

Cette lettre donne l'occasion à l'échevin J.-A. Major de déclarer que le conseil désire voir un plus grand nombre de contribuables assister aux séances du conseil. La séance est alors ajournée à mercredi prochain.

En comité général le conseil décide de répondre aux accusations de l'Association immobilière de St-Henri en adoptant un rapport dont nous donnons les points principaux.

La prolongation du terme d'office du maire et du conseil à trois ans a été demandée à la législature, parce que Montréal et Sainte-Cunégonde en faisaient autant. Montréal n'a pas obtenu cet amendement, mais Sainte-Cunégonde a réussi.

La somme de \$33,000 destinée au tunnel de la rue St-Elisabeth n'a pu être détournée de ses fins, car elle est toujours déposée depuis l'emprunt à la banque Provinciale avec les intérêts accrus.

Le montant du bonus Tooke n'a pas été détourné de ses fins, mais a été

payé à M. Tooke en deux versements en échange desquels la ville est en possession d'hypothèque garantie par des débiteurs qui sont remis au fur et à mesure que les conditions du règlement 105 sont remplies.

L'actif de la ville se monte à la somme de \$2,352,536.02; le passif est de \$1,933,356.54, ce qui donne un surplus de \$419,179.48.

Les bonus payés par la ville et pour lesquels la ville est en possession d'hypothèques par débiteurs, se montent à \$65,000.

Les privilèges ou franchises ont été accordés à certaines compagnies en réduction de charges telles que la réduction de 25 pour cent sur le prix de l'eau, les \$27,000 de taxes annuelles qui paiera la compagnie des tramways dans 5 ans.

L'actif de la ville se compose ainsi: Egouts \$ 394,669.65 Voirie 1,735,492.38 Pétrole 70,000.00 Parcs et terrains 52,111.55 Edifices municipaux 40,262.13 Argent prêt, etc. 16,666.67

Total \$2,352,536.02 Le déficit annuel dépend de ce que le conseil a fait des sacrifices considérables depuis 16 ans pour attirer les grandes industries. Un quart de l'évaluation impossible de la ville est exempté de taxes pour une période moyenne de 6 ans à venir. Il ne serait pas raisonnable d'augmenter la taxe. Il vaut mieux attendre que les exemptions soient terminées et le budget sera facilement équilibré. L'évaluation n'a pas augmenté depuis 5 ans. Elle est de \$8,635,580.

On a dit que les frais des délégations semblent trop considérables. Le conseil répond que si l'on tient compte des résultats obtenus, ces frais se justifient.

—Les directeurs de la Société d'Agriculture du comté de Sherbrooke se sont réunis samedi. Ils se sont occupés de l'organisation de l'exposition de grains de semence, qui devra avoir lieu, cette année, vers la mi-mars.

HALLE AUX BLES

Tous les candidats en nomination, élus par acclamation

Les élections annuelles de la Halle aux Bles, ayant eu lieu hier après-midi, à l'assemblée annuelle, tous les candidats mis en nomination furent élus par acclamation.

Il y eut des discours de remerciements aux officiers sortant de charge. Les nouveaux élus sont:

Président: M. Norman Wight.
Secrétaire: M. Geo. Hadrill.
Trésorier: M. Geo. Quintal.
COMITE DE GERANCE

MM. A. E. Cook, D. Mahaffy, E. S. Jacques, lieutenant, A. E. Lohelle, R. W. Reford, Wm. Carruthers, M. A. Overhead, Edgar Judge. Ce comité fera prochainement l'élection des autres officiers.

COMITE DE REVUE
M. Théo. A. Crane, prés. MM. Edg. Judge, C. E. Esdaile, J. Carruthers, G. M. Kinghorn, J. B. McLean.

NOTES DE LA CAPITALE

(Dépêche spéciale)
Ottawa, 2.—M. Edgar Tripp, agent du Canada, à Trinidad, vient de faire connaître un fait à Sir Richard Cartwright, qui n'est pas banal. L'exportation du foin à Trinidad est faite par les Américains. L'année dernière, sur une exportation totale de \$15,000 de foin du pays, \$10,000 valant a été expédié par des maisons américaines ayant des acheteurs au Canada.

M. Tripp dit que les cultivateurs canadiens ne retirent pas tous les bénéfices de ce marché qui est appelé à devenir très important.

—La Canadian Telephone and Telegraph Co., recommande de nouveau sa lutte contre la compagnie Bell à Ottawa et fera un suprême effort pour obtenir une charte locale.

—Pour le mois de janvier, les douanes à Ottawa ont rapporté \$35,572, et le revenu de l'intérieur \$25,355.

—Ce soir, à l'hôtel de ville de Hull, grande assemblée fédérale. Sir Wilfrid Laurier sera présent, ainsi que d'autres ministres.



Gratis à nos Clients

\$1.00 DE

Timbres Verts

Nulla de Fole de Morus

Wampol, \$1.00 pour 75c

Nulla de Fole de Morus

de Norvège (Chopie) 75c pour 35c

Emulsion d'huile de

Fois de Morus de Norvège \$1.00 pour 65c

Vin Fer et Bœuf 75c pour 49c

Sirap Follow \$1.50 pour 98c

Dr Lambert 35c pour 25c

Mathieu 35c pour 25c

pour Enfants 25c — 15c

Peruna \$1.00 pour 85c

Ext. Matt (extra) 25c pour 15c

Etc., etc.

Grandes Réductions dans tous les Départements, tels que:

Médecines Patentées, Articles de Toilette, Rx—Prescriptions, Cigarettes et Cigarettes.

Tout ça avec 2 Timbres pour 1 à la

PHARMACIE

GADBOIS

St-Laurent et

Mont-Royal

Tel. Bell Est 1741. March. 2041

Ordres délivrés promptement.

N.B.—M. Gadbois est le pharmacien officiel de la Cie des Petits Chars et autres Sociétés.

Aussi représente le Dr Sheep's Family Medicine Co. Wm. et Liq. Ozene Co., Chicago, et échange des coupons pour des remèdes gratis.

Vous trouverez aussi ces mêmes avantages à l'autre maison

P. GADBOIS & CIE,

1815 Rue Ste-Catherine

Tel. Bell Est 913. March. 754

tels que Gazoline spéciale, Huiles pour éclairage, Alcool méthylique, Charbon de Bois, Chandelles, etc., etc.

Ordres délivrés partout.

Etabli depuis 14 ans.

Venez nous voir.



VU L'IMMENSE SUCCES DU FAMEUX BIOGRAPHIE Merritt & Pritchard

Avec notre populaire Système

Et vu les demandes répétées de nos clients et de la direction, nous avons décidé de donner des

RECUS AU COMPTANT VERTS A TROIS AUTRES REPRESENTATIONS

\$1.00 de Recus au comptant Verts avec chaque billet réservé.
50c de Recus au comptant Verts avec chaque billet d'admission
Vendredi, après-midi et soir, et samedi soir seulement. (Les Recus au comptant ne seront pas donnés à la matinée de samedi).

Nous avons promis à nos clients une représentation amusante et magnifique et tous ceux qui y ont assisté en sont revenus enchantés. C'est une aubaine exceptionnelle — ne la manquez pas. Billets en vente aux magasins de pianos de Shaw, 2274 rue Ste-Catherine.

Une Offre Merveilleuse au

MARCHÉ MASSICOTTE

1470 RUE STE-CATHERINE

Daigneault & Co., Propriétaires

Du Rayon des Epiceries et du Marché à Viande

DETACHEZ CE COUPON

Il est bon pour 50c de Recus au comptant Verts avec chaque achat de \$1.00 et plus, Vendredi et Samedi 3 ET 4 FEV.

1, 2, et 3, Recus au Comptant Verts pour 1

Les prix sont de 10 p. c., à 15 p. c., plus bas que les prix même réduits des autres magasins. Le manque d'espace, nous empêche d'en donner une liste.

Une commande d'essai sera plus convaincante. Ils ont un stock très complet d'épicerie, vins et liqueurs de choix.

UNE GRANDE NOUVEAUTE

Le marché à viande de cette progressive maison possède actuellement le plus gros bœuf qui ait jamais été vu au Canada. Il sera exposé cette semaine. LES PRIX PARLENT D'EUX-MEMES, VOUS NE POUVEZ TROUVER DES OFFRES SEMBLABLES A CELLES QUI SONT FAITES ICI POUR VENDREDI ET SAMEDI.

Bon Marché au Rayon des Drogues du

MARCHÉ MASSICOTTE

1470 Rue Ste-Catherine.

REMEDES BREVETES. — Nous vous remettons votre argent pour tout article qui ne vous donnera pas satisfaction.

3 Recus au Comptant Verts pour 1

THE TRADERS ADVERTISING CO.,

1835 RUE NOTRE DAME

La Patrie

LETTRE PARLEMENTAIRE

Ottawa, 1er février.

Nous avons eu une légère brise parlementaire. Le Dieu des Aquilons n'est pas encore sorti de ses entrailles. Les plus modestes vents suffisent à nos ambitions — pour le moment.

M. Ames a demandé la production du dossier de l'enquête tenue par le capitaine Salmon sur le désastre du "Canada". A la suite de la collision avec le charbonnier "Cape Breton". Vos lecteurs se souviennent que le capitaine Salmon démissionna d'une manière retentissante, sous le prétexte ou la raison que le ministre de la marine et des pêcheries avait cherché à l'empêcher de remplir consciencieusement les devoirs de sa charge.

M. Salmon était un officier du ministère de la marine et des pêcheries; il était commissaire des naufrages. Le ministre lui donna l'instruction de tenir une enquête. Il se conforma à cet ordre, et commença ses travaux.

La compagnie du Richelieu prit, dans l'intervalle, des procédures légales devant la Cour d'Amirauté.

Le député-ministre de la marine, le colonel Gourdeau, fit officiellement part au capitaine Salmon que le désir du ministre était qu'il ne continuât pas l'enquête qu'il avait commencée.

M. Salmon donna sa démission.

M. Préfontaine a expliqué que M. Salmon agissait en cette affaire comme chargé d'instructions par le ministre de la marine et des pêcheries, et non comme juge suprême et en dernier ressort.

La question soulevée par M. Ames, et débattue par messieurs Monk, Haggart, Préfontaine, est très intéressante. L'incident eût, sans doute, passé inaperçu, n'eussent été les rapports qui existent depuis longtemps entre les Messieurs Forget et la société d'avocats dont M. Préfontaine est le chef. Au lieu de juger au mérite le différend survenu entre le ministre de la marine et l'un de ses officiers, l'on a tout simplement dit: Préfontaine a voulu favoriser les Forget.

Le ministre de la marine se peut-être porté à croire qu'il s'est trompé, si "La Patrie" exprime l'opinion que sa conduite est absolument conforme aux notions d'une saine administration des affaires publiques.

Nous jouissons de la plénitude du gouvernement responsable. Le chef d'un ministère est responsable des actes de ses officiers.

M. Préfontaine avait le droit absolu de donner ordre à M. Salmon de ne pas procéder ultérieurement. En agissant ainsi, il faisait un acte dont il est tenu de rendre compte au parlement — comme il lui doit compte de chacun de ses actes. Mais il agissait dans les limites de son droit.

Le public, le pays peuvent toujours attendre un ministre, un gouverneur. Quel recours aurions-nous si un

officier, qui n'appartient pas à la magistrature, pouvait s'arroger le droit d'agir et de faire selon ses caprices et sa volonté exclusive?

M. Rodolphe Forget a fait, à propos de cette affaire Salmon, ses débuts parlementaires. Il a naturellement défendu l'action du ministre de la Marine et des Pêcheries. Il s'est exprimé avec la parfaite aisance d'un homme d'affaires qui sait ce qu'il veut dire et qui connaît bien ce dont il parle.

M. Forget a été applaudi par le parti ministériel.

La politique a des bizarreries piquantes. M. Forget a été combattu avec une violence extrême durant la campagne électorale. On l'a accusé d'avoir obtenu son mandat au moyen d'une dépense scandaleuse d'argent. Et son élection n'a pas même été protestée. A moins que je ne me trompe, M. Forget jouera ici un rôle très indépendant. Dans les grandes questions d'affaires, son opinion aura du poids. Car l'on peut dire sans crainte que le député de Charlevoix est une autorité en matière de finances et d'affaires.

La démonstration qui sera faite à M. Borden, samedi, à Carleton, sera d'une nature élatante. Quarante à cinquante députés se rangeront autour de leur chef, en cette occasion.

Ontario, en donnant un mandat au chef de l'opposition, acquiert le droit de ne pas aller au parti conservateur le premier ministre, si le sort des armes finit par lui être favorable. La province de Québec, qui a porté Sir Wilfrid Laurier au pouvoir, savait qu'il sera le premier ministre, un jour ou l'autre. C'est d'ordinaire les deux grandes provinces d'Ontario et de Québec qui ont fourni au pays les chefs de gouvernement. Sir John Thompson et Sir Charles Tupper étaient de la Nouvelle-Ecosse. Ils ont été peu de temps à la tête des affaires du Canada.

C'est peut-être un mal pour un bien que M. Borden ait été battu à Halifax. Les grandes provinces n'ont pas de préjugés contre leurs chefs plus petites. Elles croient cependant, à certaines heures, que leurs intérêts et les intérêts généraux de la Puissance sont mieux servis par les hommes publics qui les habitent.

J'ai rencontré, aujourd'hui, M. Caron, l'un des manufacturiers les plus actifs de la ville de Québec. Il est venu faire des représentations au gouvernement au sujet du tarif sur la broche qui entre dans la fabrication des chaussons. Nous importons, chaque année, pour environ \$500,000.00 de cet article. Il entre en franchise. Pour qu'il ne serait-il pas manufacturé au Canada?

Je me demande en vain comment il se fait que le cabinet ne comprenne point la nécessité d'une révision intelligente et éclairée du tarif.

La Compagnie des Tramways

LE CONTRAT PROJETÉ

"La Patrie" a publié, il y a deux ou trois jours, un contrat tout préparé entre la compagnie des tramways électriques et la cité. La compagnie est prête à le signer, puisqu'il comporte l'offre qu'elle a faite.

Il est bon que la situation soit discutée, mise au clair pour l'opinion publique. Des craintes les contribuables sauront que les habiles hommes d'affaires, qui sont à la tête de la compagnie des tramways, seraient heureux de donner pendant dix-huit années au trésor municipal \$100,000, à condition d'obtenir, pendant cinquante ans, le monopole de nos rues.

Cent mille dollars par année ne seraient qu'une goutte d'eau dans notre budget. Il est facile d'ajouter cent mille dollars à notre revenu, sans gêner personne. Tandis que, une fois le monopole de la compagnie des tramways implanté pour cinquante années, il sera absolument impossible de nous en débarrasser. Les tarifs et les taxes resteront les mêmes, nous aurons livré, à perpétuité, pour ainsi dire, nos franchises et nos rues.

D'ici à quelques années, comme "La Patrie" l'a fait observer déjà, notre ville est appelée à prendre de grands développements. La valeur de notre propriété foncière s'accroît de jour en jour. Les cent mille dollars de la com-

pagnie, en présence d'une pareille situation, ne sont rien.

La ville de Toronto, dont les chemins électriques sont aux mains d'une compagnie privée, en a reçu, l'an dernier, \$347,609. Et Toronto songe à municipaliser son système de voies électriques!

Il faut que Montréal soit une ville d'existence à bon marché, de moyens de transports faciles. Un jour ou l'autre, toute l'île de Montréal sera pratiquement le plus grand Montréal — allongé en tous sens par des chemins de fer et des voies électriques. Pour deux à trois sous, l'on se transportera d'un point à l'autre, les classes laborieuses s'éloigneront de plus en plus du centre de la ville où elles étouffent, elles deviendront propriétaires de leurs habitations, elles auront des jardins, nous cesserons d'être les témoins de l'effroyable hécatombe d'enfants que nous portons au cimetière par milliers, tant qu'ils sont par les chaleurs du été, par l'absence d'air frais et pur.

Non, les cent mille piastres de la compagnie ne peuvent entrer en ligne de compte. C'est le bon marché, c'est la réduction des tarifs et des prix de transport qu'il nous faut d'abord envisager.

Montréal peut avoir cent mille piastres et davantage, et aussi une diminution des prix de transport.

LA PROTECTION DES FORETS

Congrès à Québec, les 9 et 10 mars prochain

La 6e assemblée annuelle de la "Canadian Forestry Association" sera tenue, à Québec, les 9 et 10 mars prochains. Avis officiel vient d'en être donné par le gouvernement aux intéressés. Parmi les ouvrages qui seront lus à cette importante convention mentionnons "Les feux de forêts dans la Colombie Anglaise", par le professeur R. W. Brock, de l'Université Queen's; "Québec Nord et Labrador", par M. A. P. Low, de la commission

POLITIQUE PROVINCIALE

La retraite de M. Parent — Son successeur

Il paraît se confirmer que M. Parent a résolu de se retirer de la vie publique. Il a dû prendre cette détermination assez à l'improviste.

M. Gouin, qui recueille sa succession, arrive aux affaires dans des circonstances assez difficiles. Il porte la responsabilité de toute la politique du passé, et il aura à faire face à une situation qui exige de la vigueur, de l'initiative et du progrès. La Province de Québec ne consentira pas à rester plus longtemps dans les bas-fonds des petites intrigues et des manœuvres inférieures qui ont été le premier et le dernier mot de notre politique, depuis trop longtemps.

M. Gouin aura le concours de toutes les bonnes volontés, de tous les hommes et de tous les groupes qui n'ont pas d'intérêts personnels à servir, s'il met résolument la main à l'œuvre de la réorganisation qui s'impose.

M. Gouin est un esprit conservateur et pondéré. Il cherchera donc plutôt à améliorer qu'à bouleverser et à démolir.

Il avait été question dans certains milieux libéraux d'un gouvernement Brodeur. L'on a renoncé à cette combinaison qui eût probablement porté ombrage à quelques hommes politiques de la Législature. Puis, l'on s'est sans doute souvenu de l'échec de M. Mousseau, à Québec, où il avait été transplanté dans des circonstances à peu près analogues à celles à travers lesquelles nous passons en ce moment.

LES COURS DE L'ASSOCIATION ST-JEAN-BAPTISTE

Les cours publics inaugurés par l'association St-Jean-Baptiste au Monument National, pour l'avantage des classes laborieuses, méritent assurément plus d'encouragement qu'ils n'en reçoivent.

Ces cours consistent en leçons sur la mécanique appliquée, l'électricité industrielle, la construction et l'architecture. C'est dire qu'ils devraient être suivis avec intérêt par une foule d'ouvriers. Malheureusement, nous regrettons de le dire, les professeurs ne s'adressent qu'à des banquets presque vides.

Cette indifférence est souverainement déplorable. Nos ouvriers sont d'excellents travailleurs; ils sont, en général, consciencieux, remplis d'esprit, stables à leur besogne. Mais nous sommes convaincus qu'ils retireraient grand profit des leçons qui se donnent cet hiver au Monument National. Ils y acquerraient des connaissances théoriques et pratiques qui ne pourraient que faciliter leur travail et en doubler la valeur. Un ouvrier instruit l'emporte toujours sur son camarade moins renseigné. Plus un travailleur possède des connaissances, plus il excelle dans son métier, et plus il est recherché des patrons. Il gagne de meilleures gages, ce qui lui permet de vivre confortablement et de donner plus de bien-être à sa famille.

L'instruction, sous quelque forme qu'elle se présente, doit donc être pour lui d'un prix inestimable.

Nous ne saurions trop fortement inviter les ouvriers à ne pas perdre l'occasion qui leur est offerte, si généreusement, si patriotiquement, de se perfectionner, d'acquiescer des connaissances utiles.

Une heure passée au pied d'une chaire de professeur est, pour l'ouvrier comme pour tous les autres citoyens, du temps bien employé!

La lutte pour la vie devient de jour en jour plus difficile. Ceux-là seuls qui se perfectionnent dans leur métier ou leur profession, peuvent compter sur le succès.

Instruisons-nous, outillons-nous!

RUDE COUP AUX MONOPOLES AMÉRICAINS

La décision de la Cour Suprême des États-Unis dans le procès intenté contre le syndicat des marchands de viande de l'Ouest — le Beef Trust — est un rude coup porté à l'existence des monopoles chez nos voisins.

On sait que le commerce de viande depuis plusieurs années, est complètement contrôlé par les grands établissements Armour, Swift, etc., de Chicago. Ces puissantes maisons, par leurs ramifications dans les principales villes des États-Unis, rendent toute compétition impossible. Elles ont des acheteurs sur tous les marchés à bestiaux de l'Ouest, déterminent d'avance les prix payés aux éleveurs, ainsi que les prix exigés des consommateurs. Tous les principaux fournisseurs et bouchers du pays émettent entre les mains du "Beef Trust", le public, les preuves comme les riches sont bien obligés de se soumettre à ses exigences.

Le joug du "Beef Trust" devient si lourd à porter que les protestations éclatent de toute part. L'indignation populaire engage les pouvoirs publics à intervenir. Le 2 mai 1902, le juge Groscup, de Chicago, émit un bref d'injonction contre le "Beef Trust". L'affaire fut portée devant la Cour Suprême des États-Unis, qui vient de rendre son jugement, déclarant illégal la combine des marchands de viande et ordonnant sa dissolution sous peine d'emprisonnement.

Les procédures contre le "Beef Trust" ont été prises en vertu de la section 1 de la loi Sherman, qui se lit comme suit: "Tout contrat, combinaison ayant

la forme d'un "trust" ou autrement, ou conspiration pour restreindre le commerce et le trafic entre les divers États, ou avec les nations étrangères, sont déclarés illégaux. Toute personne qui fera tel contrat ou s'engagera dans telle combinaison ou conspiration sera considérée coupable d'un délit, et, sur conviction, sera condamnée à une amende n'excédant pas \$5,000 ou à un emprisonnement de pas plus d'une année, ou aux deux à la fois, selon la discrétion du tribunal."

Le trust des marchands de viande de Chicago tombe clairement, directement, absolument, sous la loi, car, comme une pierre immense, il étend ses tentacules dans toutes les parties des États-Unis. Son champ d'opérations couvre tout le continent.

La décision de la Cour Suprême étant formelle et décisive, on prête aux autorités fédérales l'intention de sévir avec rigueur contre les syndiqués, s'ils continuent à contrôler le commerce de viande, à rendre toute concurrence impossible en obtenant des compagnies de chemins de fer des conditions préférentielles, etc., etc.

Le président Roosevelt secondera, affirmé-t-on, les efforts de l'attorney-général Moody. Tous les membres du trust seront jetés en prison, si cela est nécessaire. Ces exploitateurs de l'Ouest n'ont pas droit à la miséricorde de l'État, parce qu'ils n'ont pas eu pitié pour le peuple qu'ils pressurent et opprimèrent depuis trop longtemps!

Les développements de cette affaire du "Beef Trust" seront certainement intéressants à suivre. MM. Armour, Swift, etc., ne se laisseront pas jeter au cachot sans résistance. Quels moyens prendront-ils pour se mettre à l'abri des atteintes de la justice?

UN ENORME RESERVOIR

Pour alimenter son aqueduc, la ville de New York a construit, au coût de \$9,000,000, près de Croton sur l'Hudson, un nouveau réservoir d'une capacité de 30,000,000 de gallons d'eau. Les murs sont en pierre solide et en ciment. C'est l'ouvrage en maçonnerie le plus considérable qui ait été exécuté depuis la construction des pyramides d'Égypte. Les travaux ont duré dix ans.

L'on a commencé, hier, à envoyer l'eau dans cet immense réservoir. Les ingénieurs disent qu'il faudra deux ans pour le remplir complètement. Lorsque l'eau aura atteint le couronnement des murs, le réservoir formera un lac de seize milles de longueur.

Nos voisins ne font rien de petit!

VARIÉTÉS

GARDE-ROBE IMPÉRIALE

On sait que l'Empereur d'Allemagne vient d'être tout récemment nommé capitaine général de l'armée espagnole. A ce propos, "L'Angelot" de Berlin fait les réflexions suivantes: "Justici, aucun monarque européen n'a cumulé des dignités militaires aussi nombreuses et aussi variées que l'empereur Guillaume II, et cela, non seulement en Allemagne, mais encore dans les pays étrangers."

Il est, en effet, feld-marschal austro-hongrois et anglais, capitaine général de l'armée autrichienne, prince de Prusse, danois, et chef de sept corps de troupes non allemands: deux austro-hongrois, trois russes, un portugais et un espagnol.

En Allemagne, il est colonel de sept régiments prussiens, d'un saxon, d'un wurtembergeois, de deux bavarois, d'un hessois et d'un badois. Il est encore, grand amiral de la marine allemande.

Chacune de ces charges, trente-six en tout, comporte un uniforme spécial qui se modifie à son tour, suivant qu'il s'agit d'un uniforme de service, de parade ou de gala; de sorte que la garde-robe de l'empereur ne compte pas moins d'une centaine de costumes différents.

A cela, s'ajoute le costume de général prussien, qui comprend trois types différents.

"En résumé, l'empereur a cent cinquante uniformes dans sa garde-robe, compliqués d'une variété infinie d'accessoires, tels que bottes, casques, casques, salades, dagues, écharpes, cordons et manteaux."

TIMBRE RENVERSANT

Le "Daily Chronicle", de Londres, raconte l'histoire suivante qui, même si elle est exagérée, reste amusante. On sait que le gouvernement s'efforce à la occasion du couronnement du roi Pierre, d'une série de timbres-poste artistiques devant représenter le profil du roi et celui de son ancêtre Karageorge. Ce fut un artiste français qui fut chargé de l'exécution de l'un des timbres-poste. Mais quelques semaines après l'émission, le gouvernement fit retirer subitement tous les timbres émis et essaya de faire rentrer ceux qui se trouvaient déjà entre les mains des particuliers. La raison la voici.

On s'était aperçu qu'en retournant le timbre, les lésés en bas, on voyait clairement apparaître le profil de mort du roi Alexandre, assassiné. Les narines du roi Pierre et de Karageorge formaient les sourcils du mort, enfin le nez et la bouche du roi mort. Un dessin reproduit par le "Daily Chronicle" montre cette étrange qu'on ne veut pas croire. Les commentaires vont leur train, et l'on prétend même que ce serait à l'insu de l'artiste, l'artiste lui-même que le graveur conçut le dessin de son timbre, de manière à obtenir cet effet macabre.

UNE DECOUVERTE DE VALEUR

Tempeque, N.E., 2 février. Mme Benjamin Brown recherche depuis des années un remède contre le catarrhe et l'irritation de la gorge. Avant, presque perdu tout espoir, elle entendit parler de Catarrhazone, et dit: "C'est une spécifique absolue qui guérit rapidement n'importe quel rhume, toux ou catarrhe. Il atteint les parties endolories et va directement à la source du mal." Une garantie de guérison permanente accompagne le Catarrhazone. Vous ne sauriez vous en passer si vous souffrez de quelque maladie d'hiver. En vente partout. Deux mois de traitement, \$1.31, grandeur échantillon, 25c. Rappelez-vous du nom: "Catarrhazone". (12)

Duffanquin abhorre les bains de mer. "Peuh!" dit-il, ce sont des bains comme les autres. Seulement, la baignoire est un peu plus grande. On ne peut pas la voir en s'en allant!

Les Pilules de Milburn

POUR LE COEUR ET LES NERFS



Sont un spécifique contre toutes les maladies du cœur et des nerfs. Voici quelques-uns des symptômes d'importance qui doivent être pris pour vous un avis d'avoir à y prendre garde immédiatement. Ne tardez pas. Un sérieux épuisement du système peut s'ensuivre, si vous retardez: nervosité, insomnie, vertiges, palpitation du cœur, courtes haleines, affluence du sang à la tête, étouffements et serrement de cœur, accès d'évanouissement et de faiblesse, spasmes ou douleurs au cœur, mains et pieds froids et moites de sueur, il peut y avoir plusieurs autres symptômes de maladie de cœur et des nerfs, mais ceux-ci sont les principaux.

Les Pilules de Milburn pour le cœur et les nerfs chassent tous ces symptômes du système. Pour \$0 cents la boîte ou 3 boîtes pour \$1.25.

ACCÈS DE FAIBLESSE GUÉRIS

Mme L. Darcy, Hemford, N. E., écrit ce qui suit: "Je souffrais de vertige, d'accès de faiblesse et de palpitation de cœur. Je me procurai une boîte de Pilules de Milburn pour le cœur et les nerfs et elles me firent tant de bien que je m'en procurai deux autres boîtes; après les avoir éprouvées, j'étais complètement guérie. Je dois dire que je ne puis trop hautement les recommander." (11)

ÇA ET LA

Le monde scientifique se préoccupe, dès à présent, d'assister au rare spectacle qui se déroulera dans la nuit du 30 août prochain. Il s'agit d'une éclipse totale de soleil. L'événement est d'autant plus important qu'il sera visible du sud de l'Europe et du nord de l'Afrique, et qu'il faudra attendre ensuite jusqu'à 1912 pour retrouver une pareille occasion d'observer les probabilités solaires. C'est probablement à Burgos que se rencontreront les principales expéditions scientifiques. Dans cette région, l'éclipse durera trois minutes 49 secondes. Philippeville sera également favorisée avec une durée de trois minutes 36 secondes.

Le roi d'Angleterre est toujours l'arbitre d'éclat qu'il était du temps où il portait le titre de prince de Galles. Aussi est-ce avec une certaine émotion que l'on a appris qu'Edouard VII avait choisi un nouveau modèle de pardessus pour cet hiver. Le vêtement est en étoffe de laine gris foncé. Il est long, il descend très bas, bien au-dessous des genoux. Les revers du col sont rabattus largement afin de faire mieux ressortir le col de la chemise et la cravate. C'est, paraît-il, une véritable évasion dans le monde de la mode.

Un incident de la semaine dernière à Paris ne peut manquer d'attirer de nouveau l'attention sur la "divine Sarah", qui, au cours de la répétition "d'Angelo", la nouvelle pièce qui va être jouée dans son théâtre, s'est évanouie, succombant à la fatigue due à l'excès de travail. En tombant, Mme Sarah Bernhardt s'est fait mal à un bras et n'est pas encore guérie.

Colombine curieuse, Mme Blanche Dufrène qui assistait également à cette répétition, s'est évanouie presque au même moment.

Le Savon "Monkey Brand" nettoie les ustensiles de cuisine, le fer, l'acier et les ferblanteries, et toute sorte de coutellerie.

Les députés, les sénateurs en France touchent une indemnité; les ministres des appointements. C'est toujours la même chose. Les appointements des ministres sont de 40,000 francs par an, soit 5,000 par mois, lesquels sont payés le 30 par le caissier du ministère. Une vieille tradition veut que ces 5,000 francs soient constitués avec des billets de banque neufs et des pièces d'or nouvellement frappées.

Il importe d'indiquer la différence de régime qu'il y a entre les ministres sénateurs et les ministres députés. Pour les ministres députés, il ne peut y avoir cumul entre le traitement ministériel et l'indemnité législative, tandis qu'il y a cumul pour les ministres sénateurs qui touchent 69,000 fr. par an ou 5,750 francs par mois. Cette distinction résulte d'un arrêt de conseil d'État qui a été appelé à juger le cas en 1877.

Ne Vous Enrhumez - vous Pas Tous les Ans!

Cela arrive à bien des gens. De ces rhumes atroces, ennuyeux qui vous font perdre du temps et plus souvent la santé. NE VOUS ENRUMEZ PAS! C'est aisé: lorsque vous sentez venir le rhume ou généralement vous prenez le rhume, suivez un traitement régulier avec les CAPSULES CRESOBENE et vous échapperez à cette mauvaise affection. En évitant le rhume, vous vous gardez à la fois de toutes maladies de la gorge et des poumons. Si cependant, vous avez trop tardé et que votre rhume réapparaît, ayez recours tout de suite aux CAPSULES CRESOBENE, elles vous en débarrasseront en un clin d'œil.

En vente chez tous les pharmaciens, ou se voyant par la notice, se trouvant dans le sac, en adressant à M. A. Darcy, 1038 rue St-Catherine, Montréal. 258-1



COURROIES EN CUIR. CHÈNE ANGLAIS

The J. C. McLaren Belting Co.
299 Rue St-Jacques Montréal
8-10



LA VICE-ROYAUTE

ET LES

PIANOS

Heintzman & Co.

Durant la récente visite de leur Excellence le comte et la comtesse Grey à Montréal, nous avons eu l'honneur de fournir par moins de trois pianos pour l'occasion. Un pour l'usage personnel de Lady Grey, un autre pour la salle de réception, et un piano à queue pour la Réception du Board of Trade. Ces instruments sont maintenant dans nos vitrines et sont à vendre.

C. W. LINDSAY LIMITED

Capital payé - \$400,000

Bureau-chef, 2386 rue St-Catherine, Montréal.

SUCURSALE DE LA PARTIE EST

1622 rue St-Catherine, Montréal.

Photographie Artistique

PORTRAITS

DE NOCES, DE FAMILLE, SOCIÉTÉ, GROUPES, ETC.

Selons les procédés les plus nouveaux. Agrandissement et reproduction.

CARTES DE FANT 13.8 FINI ÉLEGANT

L. COTE, Doyen des Photographes du Dominion.

1495 RUE ST-CATHERINE.

PRÈS AMHERST

L. R. BELANGER



TIMBRES DOUBLES



Vendredi et Samedi

SUR TOUT ACHAT DE \$1.00 OU PLUS

L. R. BELANGER

Épiceries et Liqueurs Fines



1367 rue Ontario

Tel. Bell Est 2241



Etes-vous satisfaits de votre PAIN?

GEORGE SMITH, PAIN ORDINAIRE ET DE FANTAISIE....

NO 452 RUE GUY

La meilleure et la plus ancienne Boulangerie de Montréal. Tel. Up. 2555

2 POUR 1

Notre inventaire est fini, nous sommes très satisfaits du résultat, nous remercions tous ceux qui ont contribué à notre succès, et nous espérons avoir leur patronage pour l'année que nous commençons le 1er de Fév.

SPECIAL POUR VENDREDI ET SAMEDI En plus des Timbres Doubles, nous donnerons 50c de TIMBRES avec chaque ordre de \$2.00 ou plus.

J. A. MAYNARD,

PHONÉ EST 225, 253 DULUTH, Coin Drolet (ESSAYEZ NOTRE BEURRE DE TABLE) N.B. — Ordonnez votre BOIS et votre CHARBON en même temps.

Les Notres Aux Etats-Unis

PROVIDENCE R I

FALL RIVER MASS

L'association des Canadiens-français du Rhode-Island, donnera un grand banquet au Wellington Restaurant, à Providence, le 7 à la plus belle salle qu'on puisse désirer. C'est mardi, le 14 février, qu'aura lieu cette soirée des Canadiens-français, du Petit Rhody, comme nous l'appelons dans notre langage populaire.

Un excellent menu sera servi et suivi d'un programme de chants. Son Excellence le Gouverneur du Rhode-Island, M. J. B. Hazzard, de Pawtucket, l'hon. J. Choquet, l'hon. M. J. E. Levesque, M. D. L'Hon. Alphonse Gauthier, de Woonsocket, adresseront la parole. Le comité ayant en tête M. Alfred Poirier, de



MELLE M. MARTIN, chef-compagne, de la Société des Dames de la Société St-Jean-Baptiste de Providence R. I.



MADAME O. LEVESQUE, secrétaire archiviste de la Société des Dames de la Société St-Jean-Baptiste de Providence R. I.



MELLE H. CHENEVERT, trésorière de la Société St-Jean-Baptiste de Providence R. I.



MELLE A. MARTIN, guide de la Société St-Jean-Baptiste de Providence R. I.

Le Cercle L'Espérance, Compagnie de la Forêt, a tenu son assemblée régulière dans la salle St-Jean-Baptiste. Plusieurs membres y assistaient. Après avoir traité les affaires de routine, on a installé les nouveaux officiers pour l'année courante. C'est la liste de ces nouveaux officiers : Chef-compagne, Mlle M. Martin; Secrétaire, Mlle M. Levesque; Trésorière, Mlle M. Chenevert; Guide à gauche, Mlle A. Martin; Guide à droite, Mlle M. Levesque; Portière d'entrée, Mlle M. Levesque; Portière extérieure, Mlle A. Martin; Syndic pour 3 ans, J. T. McNeill; Médecin, Dr Legris; Organiste, Mlle Alice Paquin.

Le Cercle L'Espérance, Compagnie de la Forêt, a tenu son assemblée régulière dans la salle St-Jean-Baptiste. Plusieurs membres y assistaient. Après avoir traité les affaires de routine, on a installé les nouveaux officiers pour l'année courante. C'est la liste de ces nouveaux officiers : Chef-compagne, Mlle M. Martin; Secrétaire, Mlle M. Levesque; Trésorière, Mlle M. Chenevert; Guide à gauche, Mlle A. Martin; Guide à droite, Mlle M. Levesque; Portière d'entrée, Mlle M. Levesque; Portière extérieure, Mlle A. Martin; Syndic pour 3 ans, J. T. McNeill; Médecin, Dr Legris; Organiste, Mlle Alice Paquin.

WOONSOCKET R. I.

Tout fait prévoir que M. Wilfrid Jacques de cette ville sera fait membre de la commission des barrières de l'Etat. M. Jacques a pour adversaire, M. Benj. Hope un des plus vieux barrières de cette ville.

M. Jacques a l'appui d'un bon nombre de politiciens éminents.

M. Jacques fut jadis vice-président de l'Union Centrale Ouvrière de cette ville. Il fut également pendant trois ans secrétaire de l'Union des Barrières. C'est un jeune homme très populaire, très distingué, un expert dans son métier et son élection est pour ainsi dire assurée.

M. Philippe Loiseau a épousé Mlle Exilda Pontbriand.

La cérémonie nuptiale a eu lieu à 6 heures à l'église St-Jacques de Manville et a été présidée par le Rév. M. H. Sylvestre.

Les témoins étaient MM. Elie Pontbriand père de la mariée et Alexandre Loiseau, frère du marié.

L'heureux couple, après une réception à la demeure de M. E. Pontbriand est parti à 2 heures et après-midi en voyage de noces à Fall River, New-Bedford et Arctic Centre et sera de retour dimanche.

Un autre joli mariage a été célébré à 7 heures à l'église St-Jacques de Manville par le Rév. M. E. Lessard.

M. Delphis Latour épousait Mlle Eva Beauchemin. MM. Régis Latour et Henri Beauchemin pères respectifs des parties contractantes étaient témoins.

M. et Mme Latour sont partis en voyage de noces.

Lundi matin, à 7 heures, à l'église St-Famille, le Rév. M. J. S. Fortin a béni l'union nuptiale de M. Louis Levesque et de Mlle Anna Proulx.

MM. Henry F. et Henry L. Proulx, père et frère de la mariée, remplissaient les fonctions de témoins.

Il y eut réception à la demeure des parents de la mariée, rue Savoy.

Lundi matin, à 6 h 30, a eu lieu au Préféré-Saint, le mariage de M. Tréfilé Aubin, à Mlle Marie Annie Bérard.

Le Rév. M. E. Caron a donné la bénédiction nuptiale qui a été suivie du saint sacrifice de la messe. MM. Dieu/ donné Bérard et Eugène Bérard, père et frère de la mariée, étaient témoins.

Après la messe il y eut réception et dîner à la demeure de M. Dieu/ donné Bérard, 325 rue Grove. M. Aubin demeure à Windsor Mills, P. Q.

L'heureux couple partira ce soir pour aller demeurer à Windsor Mills.

Le Rév. M. T. F. Quinn, de l'église St-Charles a uni dans les liens de l'hyménée M. Alfred Dufresne à Mlle Vathérie Nolan.

La cérémonie a eu lieu samedi soir, à la cure St-Charles. M. et Mme James Nolan étaient témoins.

M. Dufresne est cocher à l'emploi de M. Aimé Forcier.

Une jolie cérémonie nuptiale a eu lieu lundi, à 7 heures, à l'église St-Agne. Elle a été célébrée par M. l'abbé J. A. Leclerc.

M. Hildas Côté, fils de M. Moïse Côté, de la rue Rathbun, épousait Mlle Catharina Durand, fille de M. Joseph Durand. Etant témoins, MM. Moïse Côté et Joseph Tellier.

Après la cérémonie, M. l'abbé Leclerc officia à la grand-messe recommandée pour la circonstance.

Le chapelain, M. le professeur E. Viau et Mlle Marie Leclerc rendirent l' Ave Maria de Lambilliotte.

A la sortie l'orgue joua la marche nuptiale de Lohengrin.

TRAITEMENT DES HEMORRHOIDES

La permanence de la guérison est la véritable épreuve

Beaucoup de soi-disant remèdes contre les hémorroïdes procurent à ceux qui les emploient un soulagement temporaire, et la majorité de ces affligés n'attendent rien de plus.

La moyenne de ceux qui souffrent, après avoir essayé toutes les préparations recommandées pour la guérison des hémorroïdes, en vient à la conclusion, qu'il n'y a pas de guérison si ce n'est par une opération et plutôt que de se soumettre à ce "dernier ressort" les victimes souffrent, résignées à leur sort, en attendant qu'elles puissent l'être. L'attention de ces dernières est attirée sur l'expérience suivante.

"Après dix ans de souffrances occasionnées par les hémorroïdes intérieures, saignantes et protubérantes, et après avoir employé tous les remèdes dont j'entendais parler, sans aucun résultat, j'achetai finalement une boîte de cinquante cents du remède Pyramide contre les hémorroïdes, et je m'en servis avec de si bons résultats que j'achetai ensuite une boîte d'une piastre qui compléta la guérison. Ceci se passait il y a près de six ans, et pour ce qui est des hémorroïdes, j'en suis guéri, et je n'en ai jamais éprouvé un seul symptôme depuis."

"Plusieurs autres ont, sur mon conseil, fait usage de ce remède avec les mêmes résultats, et je le recommande toujours à ceux qui souffrent d'hémorroïdes." — C. H. Potts, Burlington, Kans.

Un témoignage comme celui-ci devrait convaincre les plus sceptiques que le Remède Pyramide contre les hémorroïdes ne fait pas que guérir, mais qu'il guérit définitivement. Il est sous forme de suppositoires et peut être appliqué chez soi, directement aux parties affectées, et il guérit rapidement et sans douleur.

Les pharmaciens vendent généralement ce fameux remède à cinquante cents le paquet et ceux qui souffrent sont priés d'en acheter un paquet maintenant pour l'essayer, ce soir. N'acceptez pas de substitutions.

Un petit livre décrivant les causes et la guérison des hémorroïdes est publié par la Pyramide Drug Co., Marshall, Mich., et il sera envoyé gratis sur demande, à n'importe quelle adresse.

NATICK R. I.

Samedi dernier, les membres de la société Saint-Jean-Baptiste ont donné une très intéressante soirée à l'occasion de l'installation des officiers. Un grand bal a eu lieu après l'installation des officiers.

Le 7 février, huit heures du soir, aura lieu l'assemblée générale des Artistes. Il y aura plusieurs affaires importantes. Une surprise est réservée aux membres.

Le nouveau club dramatique, sous la direction de M. Léon Robert, prépare sa première soirée. Un drame des plus émouvants sera joué.

L'installation des nouveaux officiers de la Société St-Jean-Baptiste a eu lieu samedi soir. Un très grand nombre de personnes y assistaient. Après la cérémonie

\$10.000

Vendre

La Patrie
S'Laurent Coin De Montigny
295 rue
LE LOUVRE

Magasin
des
surprises

Offre Dépassant toutes les Bourses

VENTE DE \$10.000 EN BILLETS NEUFS :: DU DOMINION ::

Un Billet d'un Dollar à Vendre VENDREDI pour 90c

Chaque acheteur aura le droit d'acheter un billet dans ces conditions VENDREDI.

Nous sommes déterminés à nous annoncer nous-mêmes de telle façon que notre nom sera dans toutes les bouches et obtiendra la plus grande popularité connue, chez les Dames, les Messieurs, les Jeunes Filles de Montréal. Pour arriver à notre but nous offrons un article dont tout le monde connaît la valeur pour un prix moindre que la valeur habituelle, pour un prix auquel jamais cet article n'a été vendu.

Nous avons \$10.000, billets de UN DOLLAR de la banque du Dominion que nous vendrons A 90 CENTS chaque. Chaque billet vaut cent centins.

Personne vous a-t-il jamais fait une pareille proposition? Nous ne le pensons pas.

Pourquoi faites vous cette offre extraordinaire, incroyable, nous demandez vous?

NOTRE REPONSE LA VOICI :

Nous avons dans nos magasins un stock qui peut rivaliser avec avantage comme qualité avec ceux des meilleurs magasins de Montréal. Ce qui nous distingue c'est que nous vendons un peu meilleur marché qu'ailleurs. Cela nous le savons. Mais c'est afin de vous le prouver à tous que nous faisons notre offre sans égale.

Un Dollar pour 90 cents.

Ne Manquez pas cette Aubaine.

La Question des Timbres de Commerce

Devant la force des choses nous sommes nécessairement amenés à donner des timbres de commerce. Nous avons étudié avec soin le moyen de donner à nos clients les plus grands avantages. Nous avons étudié les offres de toutes les compagnies de Timbres de Commerce et nous avons décidé de prendre et d'offrir à nos clients les timbres de L'INTERNATIONAL TRADING STAMP CO.

Cette compagnie qui vient de déposer \$10.000 à la banque Sovereign pour garantir l'échange de ses livrets est assise sur des bases solides. Elle offre des primes splendides et d'une variété infinie. Pour nous elle remplit toutes les meilleures conditions et donne aux porteurs de livrets la plus grande satisfaction possible.

Voilà notre opinion et nous vous invitons tous à faire l'expérience des immenses avantages fournis par l'International Trading Stamp Co en venant à nos magasins ou nous donnerons à partir de Vendredi des Timbres Verts doubles de l'International Trading Stamp.

NE MANQUEZ PAS NOS OFFRES SANS PRECEDENTS

DEUX BELLES OCCASIONS

Jupes de Robes

JUPES EN SERGE et tweed barré, avec jolies plaques tailleurs. Grandeur pour fillettes. Longueur de 30 à 36 pouces. Grandeur pour Dames : longueur de 40 à 42. Prix habituel \$1.95... 59c

VOTRE CHOIX VENDREDI AU PRIX INCROYABLE DE...

BLOUSES

BLOUSES EN SOIE taffetas. Couleurs : rouge, bleu-marin, gris, héliotrope et blanc. Autres blouses en soie Ghelsha, couleurs : ciel, mauve et blanc. En peu de soie, couleurs blanc et noir. Grandeur 32. Valeur réelle \$4.50. Une occasion à saisir... 1.89

Prix de vendredi...

PRIX UNIQUE SUR LA TABLE DE...

TABLE DE PROPOSITIONS

MANTEAUX

Magnifique choix de manteaux pour Dames. Assortiment complet dans les étoffes. Tweed Feize, drap beaver. Couleurs : Drab, fer, noir, brun, bleu-marin. Formes ajustées ou ample, manches fermées ou à poignets. Grandeur de 32 à 44. Valeurs habituelles, \$6.00, \$6.50, \$7.00... 2.78

PRIX UNIQUE SUR LA TABLE DE...

Petits prix, Grands avantages

FLANELLETES

150 pièces de flanellette chambrée. Couleurs : gris-bleu, bleu-pâle, brun drab. Valeur spéciale 5c. Tant qu'il y en aura. 5c

FLANELLETTE blanche, 23 pouces 3 1/2 de large. Valeur 6c pour... 3 1/2c

DENTELLES

Un choix ravissant de dentelles valenciennes guipure. Insertions en zig-zag. Couleurs : blanc, crème et écru. Prix habituel 8c et 12c. 3c

Vendredi et samedi tout...

Ettoiles à Robes et à Costumes

TWEED DE FANTAISIE pour costumes léger ou pesant, 42 pouces de large. Couleurs : brun, gris-fer, gris-bleu, vert, bleu-marin, rouge, noir. Toujours vendu au prix spécial de 50c... 25c

QUE DIRIEZ-VOUS DE L'AVOIR POUR...

DRAP POUR COSTUMES fin Zibeline, 42 pouces de large. Couleurs : brun, gris-bleu, gris médium, gris-fer, vert, etc. Valeur spéciale 35c. Vendredi prix incroyable... 19c

ETOFFE A ROBE fléchée, pure laine, 40 pouces de large. Deux couleurs seulement : gris-bleu et bleu électrique. Très bon marché à 25c. Notre nouveau prix... 16c

INDISPENSABLES

ESSUIE-MAINS en toile (Huck), grandeurs 16 x 32... 7 1/2c

Réduts de 12 cents à...

ECHOS DE SOREL

(Carr. régulière)

Sorel, 2 — La Cour Supérieure, tenue régulière de février, s'est ouverte hier sous la présidence de l'hon. Juge N. Charbonneau.

Sa Seigneurie a rendu jugement dans la cause de la Corporation de la paroisse de Ste-Victoire contre Hercule Pauthier. L'action a été maintenue avec des dépens.

Le défendeur est condamné à démolir une partie du tambour de sa fromagerie, qui empiète sur le chemin de la Corporation.

Mmes Ethier et Lefebvre pour la demanderesse; Mtro A. A. Bruneau, pour le défendeur.

Lacouture contre M. F. Côté s'est terminée hier. Auction le 9 février.

Mtro Duplessis, C.L. de Trois-Rivières, était à Sorel, hier, occupant pour M. l'abbé J. Forcier, curé de Sainte-Gertrude, contre Mtro Fournier, notaire de Saint-Guilhem d'Upton, lequel avait pour avocats Mtro Allard et Lancelot.

Cause promise en délibéré.

La cause de Victor Burck contre Thomas Girard, de Saint-Guilhem d'Upton, pour forcer ce dernier à fournir cautionnement pour garder la paix, a été jugée.

CROMPTON R. I.

—Le Bazar de la fanfare de cette localité a obtenu un grand succès samedi dernier. La fanfare de Hope, les cadets de Liverpool et assistaient. Ce bazar se terminera samedi prochain.

les diverses façons d'accueillir le chien et le rat.

Mais, en dehors même de cette période, on pourrait citer de nombreux exemples étranges et habituellement étrangers à nos tables de famille.

Il y a, par exemple, le fameux bûche d'ours d'Alexandre Dumas, sur lequel un M. Humbert Ferrand, qui signait Armand, a publié une dissertation, maintenant introuvable. Ce bûche, d'ailleurs, est un de ces plats merveilleux et romanesques que l'imagination du maître n'était pas embarrassée de concevoir.

On en a vu bien d'autres, de 1830 à 1850. Manger de l'ours n'est rien! Les romans nous en offrent couramment l'exemple, à l'exemple de Théophile Gautier, qui abusait de cette demande des garçons de restaurant.

—Eclairez! apportez-moi du lion!

DURANT CE MOIS

NOS PRIX SONT PÉREMPTOIRS. Il faut que les chapoux d'hiver soient bien à l'aise. Madame C. A. Garneau & Co., 200-202, 8 rue Victoria.

Une Teinture Domestique!
LE SAVON MAYPOLE
Une Teinture Parfaite!
LE SAVON MAYPOLE
Fait en Angleterre, mais vendu partout 10c pour les couleurs, 15c pour le noir. Livre gratuit à ce sujet, — en écrivant au Dépôt Canadien : 8 Place Royale, Montréal.

Je Fais Croître les Cheveux en une Seule Nuit.

Pour le prouver, j'en ai fait un paquet d'un an, par la poste, droit payé.



Avant et après l'usage de ce composé magique. Il fait croître les cheveux, en arrête la chute, débarrasse les pellicules et donne une luminosité aux cheveux. Les cheveux gris ou blancs repoussent et reprennent leur couleur naturelle. Les cheveux tombent et repoussent.

ELECTION MUNICIPALE A ST-IGNACE DE LOYOLA

Janvier 1905

St Ignace de Loyola, 2. — M. Pierre Bergeron et Régis Plante, sortaient de charge comme conseillers municipaux. M. Napoléon Bergeron fut élu sans opposition pour remplacer M. Pierre Bergeron. M. Régis Plante était proposé pour être élu, on lui opposa M. Albini Courbette. Les deux candidats sont de braves citoyens; mais l'un était soutenu par un parti dont le chef semble s'opposer à toutes entreprises avantageuses pour la localité, lorsque cela contrarie ses idées mesquines et tracassières. Après une lutte sérieuse, M. Régis Plante, fut heureusement élu par 26 voix de majorité.

Courrier de St Jérôme

St-Jérôme, 2. — La dernière séance régulière de l'Ordre des Frères Catholiques, pour le mois de janvier, eut lieu le 29 janvier. M. J. C. L. de Marigny, président, présenta le rapport de l'Ordre. M. J. C. L. de Marigny, président, présenta le rapport de l'Ordre. M. J. C. L. de Marigny, président, présenta le rapport de l'Ordre.

Notre Programme

Pour faire suite à notre annonce d'hier soir, nous avons commencé ce matin à exécuter notre programme relatif à l'écoulement des stocks du sous-sol. Les quantités d'un grand nombre de lignes sont énormes et celles mentionnées pour la vente d'aujourd'hui se chiffraient dans les 10,000 articles.

Presque tous ces articles sont des marchandises régulières, les réductions auxquelles ils ont été soumis sont très exceptionnelles, et une agréable surprise est réservée à ceux qui ont charge de voir aux besoins des grandes institutions, maisons de pension, etc., parcequ'il y a une occasion d'acheter des nécessités de ménage au-dessous du coût des manufacturiers.

Jusqu'à ce que notre tâche soit accomplie et que les stocks que nous ne nous proposons pas de tenir soient écoulés, les annonces ordinaires des journaux ayant trait aux autres parties du magasin, pourront être négligées.

Notre détermination de commencer le commerce du printemps avec un stock de marchandises entièrement nouvelles, créera la nécessité de faire de grandes réductions dans tous les étages, dont les nouvelles apparaîtront chaque jour.

Nous nous bornons aujourd'hui à la mention d'une

Reduction de 75% au Sous-Sol VENDREDI.

50c, assiettes Gibson, pour 12 1-2c Articles Doublon, décorés de dessins de Gibson, 24 sujets différents. 35c et 40c saux pour 10c En tôle galvanisée. 75c pots en aluminium, pour 23c Grandeur de 4 pintes. 5c broches en bruyère pour évier, 2c

Rappelez-vous que vous pouvez acheter tout article que vous voulez au sous-sol vendredi, en fait de marchandises, pour au moins 25 p. c. de réduction sur les prix réguliers.

La vente commencera à 8 heures précises.

The John Murphy Company, Limited

UN MAÎTRE-CHANTRE OCTOGÉNAIRE

M. Nicistrate Delisle de la Pointe-aux-Trembles, comté de Portneuf

(Correspondance spéciale.) Pointe-aux-Trembles, (Portneuf), 2. — On répandait la nouvelle que notre vénérable maître-chantre était malade, mais cette rumeur est heureusement fautive. M. Nicistrate Delisle est en excellente santé, très alerte, malgré le poids de ses quatre-vingt-cinq années.

Un maître-chantre âgé de 85 ans! C'est assez rare! Aussi notre population vénérable et la sime. Personne n'est plus respecté que le bon et respectable vieillard qu'est notre maître-chantre.



M. NICISTRATE DELISLE

LE MAIRE DE SAINT-REMI

Dans le deuil

(Corr. régulière.) St-Rémi, 2. — M. Phidime Thérien, maire de St-Rémi, vient d'être plongé dans le deuil. Marie-Hélène, son enfant bien-aimé, est morte presque subitement, hier soir. Après avoir passé une journée dans la joie et la gaieté, elle est partie avec un ami et son beau-frère pour aller au bureau de poste. Comme elle revenait, elle a été prise d'un accès de fièvre et elle est morte.

M. Delisle fut marchand de 1848 à 1875, fit un très bon commerce comme marchand général et réussit à se faire une jolie fortune. En 1877, le 20 mars, M. Delisle fit son 50e anniversaire comme marchand, et les citoyens de la paroisse lui présentèrent une magnifique adresse avec son portrait ainsi que celui de son épouse, puis un magnifique globe avec fleurs en cire. M. le curé Ulysse Rousseau, qui était alors curé ici, lui donna un graduel Vespéral et un Paoisier tout richement relié.

M. Delisle est aujourd'hui âgé de 85 ans et 5 mois et chante encore comme il y a 25 ans. Nous souhaitons qu'il vive au moins encore deux ans, pour fêter son 70e anniversaire comme marchand. M. Delisle jouit encore de toute la plénitude de ses facultés, il mange, boit et dort comme un jeune homme.

Hors de danger

Le jeune William McMillan, qui a été l'après, avant-hier soir, par le comté de l'italien Matarola, a pu quitter l'hôpital Général, ce matin. La blessure n'inspire plus aucune crainte. L'agresseur italien comparaitra devant le magistrat de police, mardi prochain.

L'ASILE DE VERDUN

Les directeurs de l'Asile de Verdun ont fait à leur assemblée d'hier l'élection des officiers pour l'année courante.

M. Pierre Lyall a été nommé président de l'institution. Le 18e rapport annuel soumis hier aux directeurs indique que les résultats ont dépassé toute espérance. Les recettes brutes pour l'année ont été de \$101,887.44. Dépenses \$100,970.00.

159 patients; 104 hommes et 55 femmes ont été admis à l'asile. Du nombre total des malades, 70 ont été renvoyés complètement guéris. Décès en 1904: hommes, 34; femmes, 29.

CONCERT SYMPHONIQUE

Le 6ème concert de l'Orchestre Symphonique aura lieu demain après-midi, vendredi, à l'Académie de Musique. Le soliste sera Mlle Mabel Barker, soprano de l'église méthodiste St-James. Mlle Barker vient de Sherbrooke et s'est acquise une réputation enviable comme chanteuse de concert. Elle a fait une tournée dans l'Ouest où elle a été fort applaudie.

LE MAIRE DE SAINT-REMI

Dans le deuil

(Corr. régulière.) St-Rémi, 2. — M. Phidime Thérien, maire de St-Rémi, vient d'être plongé dans le deuil. Marie-Hélène, son enfant bien-aimé, est morte presque subitement, hier soir. Après avoir passé une journée dans la joie et la gaieté, elle est partie avec un ami et son beau-frère pour aller au bureau de poste. Comme elle revenait, elle a été prise d'un accès de fièvre et elle est morte.

CHEMINS DE FER

A minuit, mardi soir, la compagnie "Ottawa and New-York" passait sous le contrôle du "New-York Central". Les officiers se sont réunis en fonction sous la surveillance générale de M. H. W. Gays.

On a annoncé hier la nomination de M. Thomas Evans, premier commis et caissier du Michigan Central, comme agent à Lévis. On a également annoncé que M. J. C. Paul qui a été promu à une position importante à Sainte-Catherine.

M. J. W. Burdick a été nommé gérant du trafic des voyageurs pour le Delaware et Hudson. Il aura ses bureaux à Albany, N.Y.

M. W. L. Creighton, agent d'annonces pour l'Intercolonial est parti pour Saint-Jean, N.B.

JOURS MEILLEURS

(Suite de la 9e page) LA PAIX INTERIEURE

St-Petersbourg, 2. — Le Novos Vremia dit que la réception des ouvriers par l'Empereur a été un événement très important. C'est la meilleure garantie du retour à la paix intérieure dont la Russie a un si grand besoin.

St-Petersbourg, 2. — Maxime Gorky a été relâché.

Varsovie, 2. — La matinée a été tranquille.

Batoum, Caucase, 2. — La grève, est générale.

BAL ITALIEN

Le sixième bal annuel de l'Association militaire des Italiens de Montréal aura lieu samedi soir à l'Empire Hall, no 1916 rue St-Catherine. On nous dit que ce bal remportera un vrai succès.

St-Patrice de Sherrington

(Corr. spéciale.) St-Patrice de Sherrington, 2. — Mlle Florentine Dumouchelle, institutrice à l'école élémentaire du village de Sherrington, vient d'être gratifiée par le département de l'Instruction Publique de la somme de vingt dollars.

Lors du récent examen de MM. les commissaires de jeunes élèves très forts en mathématiques et anglaises ont démontré à ces derniers toute la sollicitude de la maîtresse envers ses élèves.

A l'Isle Dupas

(Corr. régulière.) Lundi a eu lieu le service anniversaire de feu M. Pierre Desj. Le service fut chanté par le frère de la défunte, M. E. Desj. curé de Joliette. Étaient présents, son frère, M. Louis Gervais, et sa sœur, Mme veuve Belland, M. Euclide, son gendre, qui demeurent à Montréal.

Étaient aussi présents, MM. O. Olivier, maître-chauffeur de Borthier, W. Draville, O. Pelland, T. Denis, P. Sylvester, J. Lefebvre, M. P. P., et une foule d'autres.

Mme Arthur Olivier, de Montréal, qui était en promenade pour le service de son père, M. J. O. Courchesne, est retournée ce jour-ci.

Il est rumeur qu'au printemps nous aurons le téléphone.

30 heures en retard (Épique spéciale)

Québec, 2. — L'Express Maritime de l'Intercolonial à Lévis hier midi n'est entré en gare que ce matin vers 9 heures, soit plus de 20 heures en retard. Il n'est passé à Moncton qu'à 7 heures, hier soir.

A Saint-Liboire

(Correspondance spéciale)

St-Liboire, 2. — Lundi, le 23 janvier, courant, M. Davignon Morrel, fils de M. J. Morrel, régistrateur, de St-Liboire, s'embarquait pour la ville de St-Jean, Nouveau-Brunswick, où une position d'organiste l'attendait. Notti du collège commercial depuis deux ans, il avait pris des leçons de musique, de piano et d'orgue, chez M. Urbain, organiste et professeur à St-Hyacinthe. Il devint organiste à St-Liboire. M. Morrel possédait de grands talents pour la musique.

Quelques jours avant son départ, une certaine d'ami environ se réunissaient à la demeure paternelle de M. Morrel, pour donner une veillée d'adieu à leur jeune ami.

M. A. E. Boulay, au nom de tous les amis, lut une adresse exprimant les sentiments d'adieu au héros de la fête une jolie petite bourse; souvenir bien mérité par les services qu'il avait rendus à la paroisse depuis deux ans, comme organiste.

Quelques jours avant son départ, une certaine d'ami environ se réunissaient à la demeure paternelle de M. Morrel, pour donner une veillée d'adieu à leur jeune ami.

Plusieurs santés furent proposées par M. C. Ducharme, qui avait été nommé président de la soirée.

M. le notaire Brunelle dont l'épouse venait de donner le jour à deux fils, le jour même fut appelé à répondre à la santé des Dames. Personne autre que lui eut mieux su répondre.

M. H. Pilon, parla à la santé de la magistrature. M. J. Lemonds, répondit à la santé de nos industries.

M. F. N. Lajoie, répondit à la santé du commerce. M. J. Morrel, répondit à la santé proposée en l'honneur des invités et remercia cordialement les amis.

M. Albert Quintal, répondit à la santé du Roi. L'on parla aussi à la santé de la France, du Canada, etc.

Parmi les invités, l'on remarquait: M. Ducharme et dame, H. Pilon et dame, D. Bachand et dame, J. I. Couture et dame, M. F. N. Lajoie et dame, M. J. Nuckel, M. T. Tétrault, C. Orselle, E. Beaudry, L. A. Brunelle, V. Brunelle, A. Cousineau, G. Tétrault et Melle Lussier, A. E. Boulay, Albert Quintal, A. Vallières, A. Tangway, Melle Josephine Trudeau, Rose-Hélène Pilon, M. M. Raoul Morrel, Gaston Morrel, George Morrel, et les Drs M. Chagnon, M. André Parent, Exultaire Mounier et dame, A. Huot et dame, Melle V. Gigon, et plusieurs autres qu'il serait long d'énumérer.

POUR LES ENFANTS PAUVRES

Dans une ville comme Montréal, combien d'enfants ne peuvent aller à l'école, pour cause de pauvreté? Ou encore, combien d'enfants pauvres arrivent à l'école affamés et incapables de suivre avec profit les leçons qui leur sont données?

Dans un livre qu'il vient de publier sur "La Pauvreté", un sociologue américain du nom de Robert Hunter, affirme que 70,000 enfants fréquentant les écoles à New-York, souffrent tellement de la faim qu'ils sont incapables de faire leurs classes convenablement.

Les statistiques démontrent qu'il y a généralement à New-York 100,000 hommes sans ouvrage. De ce nombre, 70,000 au moins sont des pères de famille. Et quand le père ne travaille pas, la misère s'installe au logis. Les enfants n'ont que bien peu de chose à manger. Souffrant de la faim comment peuvent-ils avec avantage suivre leurs classes?

Cet attristant problème attire depuis longtemps l'attention des philanthropes. Dans la plupart des grandes villes européennes, l'on a créé, à côté des classes, des cuisines et des réfectoires où les élèves pauvres peuvent se procurer à manger, soit gratuitement, soit moyennant une légère rémunération.

Les élèves sont reçus au réfectoire sur présentation d'un billet d'admission. On leur distribue une série de billets de cinq ou sept sous chacun. On ne réclame le paiement aux parents en état de payer, mais ils sont donnés gratuitement aux enfants pauvres. Un bureau décide quels sont les élèves qui ont droit à cette faveur. Pauvres et riches mangent à la même table, sont mis sur le même pied.

M. Hunter voudrait que ce système fût adopté à New-York. Il est convaincu qu'il produirait les meilleurs résultats. La question est à l'étude.

Le besoin d'adopter des cuisines aux écoles n'existe peut-être pas encore ici. Mais il est certain que beaucoup d'enfants vont à l'école sans avoir pris une nourriture suffisante. Le midi, si l'école est éloignée, nombre d'entre eux ne retournent pas dîner à la maison. Cela ne peut qu'être préjudiciable à leur santé et à leur instruction.

Depuis quelques années, un certain nombre d'établissements d'enseignements fournissent, moyennant rémunération, des aliments à leurs élèves externes qui n'ont pas le temps d'aller dîner chez eux.

POUR RENDRE DEUX EXCELLENTS PIANOS

Vous pouvez gagner, Made-moiselle, l'un des

Valant \$1,000

La Patrie

LA CIE S. CARSLY, Limited.

Le Grand Magasin Ferme tous les jours à 6.30 p. m. — Pendant Février à 1 p. m. le Samedi

Liste d'Epicerie pour Vendredi

Rég. Vend.	Rég. Vend.
Avoine roulée, 7 lbs. 85c	25c
Haricots Rippers, 5 lbs. 1.10	25c
Bluet, 3 boîtes 1.10	25c
Lait Condensé, 3 btes 85c	20c
Pur sirop d'érable, 1 lb. 1.50	1.10
Pruneaux pour confire 3 livres 80c	25c
Oranges amer, la douz. 25c	25c

Linon Victoria Blanc

5,000 verges de linon Victoria, blanc, 38 pouces de large. Valeur 6 1-2c

5,000 verges de linon Victoria, blanc, 40 pouces de large. Valeur 8 1-2c

5,000 verges de linon Victoria, blanc, 42 pouces de large. Valeur 10 1-2c

5,000 verges de linon Victoria, blanc, 44 pouces de large. Valeur 12 1-2c

5,000 verges de linon Victoria, blanc, 46 pouces de large. Valeur 14 1-2c

5,000 verges de linon Victoria, blanc, 48 pouces de large. Valeur 16 1-2c

5,000 verges de linon Victoria, blanc, 50 pouces de large. Valeur 18 1-2c

5,000 verges de linon Victoria, blanc, 52 pouces de large. Valeur 20 1-2c

5,000 verges de linon Victoria, blanc, 54 pouces de large. Valeur 22 1-2c

5,000 verges de linon Victoria, blanc, 56 pouces de large. Valeur 24 1-2c

5,000 verges de linon Victoria, blanc, 58 pouces de large. Valeur 26 1-2c

5,000 verges de linon Victoria, blanc, 60 pouces de large. Valeur 28 1-2c

5,000 verges de linon Victoria, blanc, 62 pouces de large. Valeur 30 1-2c

5,000 verges de linon Victoria, blanc, 64 pouces de large. Valeur 32 1-2c

5,000 verges de linon Victoria, blanc, 66 pouces de large. Valeur 34 1-2c

5,000 verges de linon Victoria, blanc, 68 pouces de large. Valeur 36 1-2c

5,000 verges de linon Victoria, blanc, 70 pouces de large. Valeur 38 1-2c

5,000 verges de linon Victoria, blanc, 72 pouces de large. Valeur 40 1-2c

5,000 verges de linon Victoria, blanc, 74 pouces de large. Valeur 42 1-2c

5,000 verges de linon Victoria, blanc, 76 pouces de large. Valeur 44 1-2c

5,000 verges de linon Victoria, blanc, 78 pouces de large. Valeur 46 1-2c

5,000 verges de linon Victoria, blanc, 80 pouces de large. Valeur 48 1-2c

5,000 verges de linon Victoria, blanc, 82 pouces de large. Valeur 50 1-2c

5,000 verges de linon Victoria, blanc, 84 pouces de large. Valeur 52 1-2c

5,000 verges de linon Victoria, blanc, 86 pouces de large. Valeur 54 1-2c

5,000 verges de linon Victoria, blanc, 88 pouces de large. Valeur 56 1-2c

5,000 verges de linon Victoria, blanc, 90 pouces de large. Valeur 58 1-2c

5,000 verges de linon Victoria, blanc, 92 pouces de large. Valeur 60 1-2c

5,000 verges de linon Victoria, blanc, 94 pouces de large. Valeur 62 1-2c

5,000 verges de linon Victoria, blanc, 96 pouces de large. Valeur 64 1-2c

5,000 verges de linon Victoria, blanc, 98 pouces de large. Valeur 66 1-2c

5,000 verges de linon Victoria, blanc, 100 pouces de large. Valeur 68 1-2c

5,000 verges de linon Victoria, blanc, 102 pouces de large. Valeur 70 1-2c

5,000 verges de linon Victoria, blanc, 104 pouces de large. Valeur 72 1-2c

5,000 verges de linon Victoria, blanc, 106 pouces de large. Valeur 74 1-2c

5,000 verges de linon Victoria, blanc, 108 pouces de large. Valeur 76 1-2c

5,000 verges de linon Victoria, blanc, 110 pouces de large. Valeur 78 1-2c

5,000 verges de linon Victoria, blanc, 112 pouces de large. Valeur 80 1-2c

5,000 verges de linon Victoria, blanc, 114 pouces de large. Valeur 82 1-2c

5,000 verges de linon Victoria, blanc, 116 pouces de large. Valeur 84 1-2c

5,000 verges de linon Victoria, blanc, 118 pouces de large. Valeur 86 1-2c

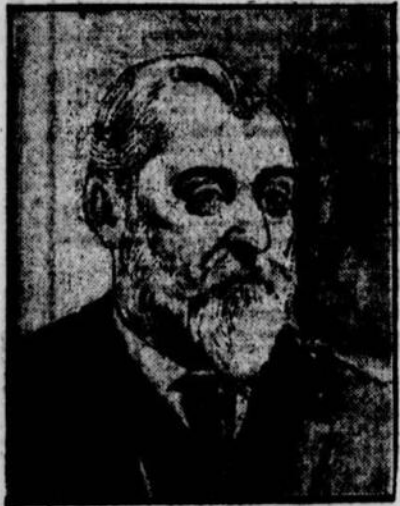
LA MAIRIE
D'OUTREMONT

M. A. JOYCE ELU MAIRE ET M.
MACKENZIE PRO-MAIRE — LES
COMMISSIONS PERMANENTES —
L'EMBELLEMENT DE LA
VILLE.

Le conseil municipal d'Outremont
s'est réuni hier soir pour la première
fois depuis les élections et a procédé à
l'élection d'un maire et à la composition
des différentes commissions per-
manentes.

M. A. Joyce, qui remplissait aupara-
vant l'office de pro-maire, a été élu
maire par le vote unanime de ses col-
lègues, et le conseiller Mackenzie a été
nommé pro-maire.

Les commissions ont été reconstitu-
ées comme suit :
Voie et éclairage. — M. le conseiller
Beaubien, président, les conseillers
Grey, Arthur, Lamoureux, Robson et
Gorman.



M. A. JOYCE, le nouveau maire d'Outremont.

Finances. — M. le conseiller Arthur,
président; les conseillers Mackenzie et
Robinson.

Police et Hygiène. — M. le conseiller
Mackenzie, président; les conseillers
Grey et Robson.

M. Beaubien a suggéré la formation
d'une nouvelle commission, qui s'occu-
pera de l'embellissement de la ville.
"Nous devons tenir, dit M. Beaubien,
à rendre notre petite ville belle et at-
trayante, et les dépenses de temps et
d'argent que nous ferons dans cette
direction servir au meilleur de nos in-
térêts".

C'est ainsi que M. Beaubien croit
qu'il sera bon d'établir des serres mu-
nicipales ainsi qu'une pépinière, où se-
ront cultivés les plantes et les arbres
qui devront servir à l'ornementation
des squares et des places publiques.

La proposition de M. Beaubien et
une commission dite des Parcs et de
l'embellissement de la ville a été for-
mée. M. Gorman, floriste, en sera le
président, avec MM. Robinson et Beau-
bien comme membres.

La compagnie de Téléphone Bell, en
réponse à une requête, qui lui avait
été adressée, annonce qu'elle consent à
réduire ses taux d'abonnement de \$3
par année.

CONVENTION
AGRICOLE

A ST-HYACINTHE

Une convention agricole doit avoir lieu
à Saint-Hyacinthe, les 5 et 7 courant,
lundi et mardi, sous les auspices de la
société d'agriculture du comté de Saint-
Hyacinthe, et avec la coopération du dé-
partement fédéral de l'agriculture. Cette
convention aura lieu dans une des salles
de la nouvelle académie Girouard, obli-
gamment prêtée pour la circonstance par
la ville de Saint-Hyacinthe.

D'un genre tout nouveau et pratique, les
travaux de cette convention offriront un
intérêt tout spécial au cultivateur. L'é-
tude des caractères distinctifs des types
modèles d'animaux de la ferme, d'après
échantillons vivants, en sera le but prin-
cipal. La ferme expérimentale d'Ottawa
doit envoyer pour la circonstance un char-
ge de détail.

Les secrétaires des cercles agricoles
avisaient Saint-Hyacinthe de l'instan-
tément pris d'annoncer cette réunion à la
porte de l'église de leur paroisse diman-
che prochain, et d'exercer toute leur in-
fluence pour que leur cercle soit repré-
senta par un bon nombre de ses membres à
cette convention.

Nous donnons ici le programme de cette
dernière.

LUNDI, 6 février, 10 a. m. — Le cheval.
Etude des traits caractéristiques du
cheval de gros trait et du cheval lé-
ger. — Robert Ness.

Deuxième séance, 1.30 p. m. — La vache lai-
tière. Etude des caractères distinctifs
d'une bonne vache laitière. — J. H.
Grisdale.

Troisième séance, 7 p. m. — Conférences
courtes et pratiques sur l'alimenta-
tion des animaux de la ferme, la cul-
ture du sol, l'entretien du verger, les
soins du lait, et autres sujets par des
experts.

MARDI, 7 février, 10 a. m. — Le porc à
bacon. Etude des caractéristiques du
porc à bacon d'après modèles vivants.
— J. H. Grisdale.

Quatrième séance. — Etude du type de
bœuf pour l'engraissement et pour la
boucherie. — V. Fortier.

Le mouton. — Etude du type de mou-
ton pour la production de la viande
et de la laine. — J. H. Grisdale.

UN CHEVAL DANS
UNE VITRINE

Le cheval de M. Gladu, attelé à une
voiture de livraison, stationnait de-
vant la boutique de M. Gladu, plom-
bier, 565 Mont-Royal ce matin, vers
neuf heures. A ce moment une balai-
ousse de la compagnie des tramways
arrivait, faisant grand tapage et un
grand nuage blanc.

Le cheval que personne ne mainte-
nait, prit peur. Il se mit à sursauter
d'abord puis à reculer devant l'appareil
effrayant qu'il croyait voir s'avancer
sur lui.

Mais en reculant, la voiture frappa
la devanture de M. Bastien, marchand
tailleur et causa quelques dommages.
Un poteau de soutènement fut endom-
magé. Mais le cheval de plus en plus
effrayé ne borna pas là sa manifesta-
tion de panique. Il avança un peu,
pour mieux reculer ensuite. Cette fois
la voiture vint frapper en plein dans
la vitrine de la maison de mercerie et
de chapellerie, Henri Desjardins, 559
rue Mont-Royal.

Cette fois le cheval avait pris
mieux sa mesure car la vitrine fut
entièrement démolie par la voiture qui
pénétra presque complètement.

M. Henri Desjardins, comme cela se
comprend, sortit en hâte de son éta-
blissement et se mit en devoir de
mettre promptement le cheval à la rai-
son.

Propriétaires de Montreal

Avez-vous des maisons à louer?

Nous les louerons pour vous, Gratuitement!

Nous sommes convaincus que l'offre remarquable que nous allons
vous faire n'a jamais été égalée. Elle va ouvrir une ère nouvelle dans
les affaires déjà encombrées de la location des maisons. L'usage an-
cien de laids placards "Maison à louer", sera une chose du passé; et
de même le chercheur de maison fatigué allant par les rues, marchant
des milles peut-être dans une vaine recherche d'une maison répondant à
tous ses besoins.

De telles méthodes surannées doivent être ou tard céder le pas au
progrès, et quel temps serait plus convenable que le présent? Notre
offre, alors, est un progrès — un bon progrès du vingtième siècle.

Vous aller en juger.

D'abord, notre droit de nous occuper d'immeubles et de nous annou-
cer comme agents d'immeubles est acquis en vertu de notre charte si-
gnée à Ottawa, le 4 janvier.

C'est notre intention d'obtenir de propriétaires ayant des maisons
à louer, une liste complète des divers points de ces maisons, tel qu'on le
voira dans le coupon ci-joint.

Ces listes seront transférées à des cartes et conservées dans des ca-
binets construits spécialement à cette fin, de sorte que chaque carte
puisse être trouvée et examinée à un moment d'avis.

Les cartes seront classées de telle façon que nous pourrions sans
hésitation prendre une carte correspondant à une maison contenant un
certain nombre de chambres, dans n'importe quelle localité désirée.
Par exemple: Une personne veut à notre bureau et demande si nous
avons une maison ou un plainfield (flat) d'environ sept chambres, quel-
que part à Westmount. Nous référons immédiatement à notre catalogue de
maisons à sept chambres dans cette localité, les trouvant
sous un certain chiffre de renvoi qui correspond au même chif-
fre sur nos cartes classées; nous pouvons en un moment donner à celui
qui le demande une description exacte de telle maison et lui dire le
prix qu'il aura à payer et aussi, où on peut trouver la clef. Après
avoir obtenu ce renseignement, il va voir la maison et si elle lui con-
vient il revient et signe un bail régulier, et de cette façon, le proprié-
taire sans aucun trouble, obtient un locataire et le locataire, sans en-
nuis, obtient une maison qu'il désire.

Tout cela est absolument sans frais ni pour le propriétaire, ni pour
le locataire, notre bénéfice consiste à obtenir la bienveillance des
deux.

Il y a, cependant, une condition sur laquelle nous insistons. Le
propriétaire devra remplir le coupon ci-joint en y inscrivant les des-

criptions d'une ou plusieurs maisons qu'il désirera nous donner à louer.
Les descriptions devront être vraies et exactes et le prix demandé, le plus
bas et le plus raisonnable. Si nous trouvons les choses faussement représen-
tées, nous refuserons immédiatement d'avoir aucune affaire ultérieure avec
ce propriétaire. Dans notre position il nous faut veiller aux intérêts
du public aussi bien qu'à ceux du propriétaire.

De notre côté, non seulement nous assurerons un locataire au pro-
priétaire, mais nous soumettrons aussi les meilleurs renseignements
que nous pourrions obtenir dudit locataire; le propriétaire décidera si
telle personne lui convient.

En terminant, nous disons que nous nous attendons à l'intimité des
agents d'immeubles, qui reçoivent certaine commission pour louer
des maisons.

Nous n'y pouvons rien; nous regrettons qu'il en soit ainsi, mais
nous n'avons pas l'intention de le laisser, et comme preuve de notre bien-
veillance, nous demandons spécialement à tout propriétaire qui fait ac-
tuellement affaire avec un agent et qui a l'intention de nous envoyer son
nom, de retenir les services de son agent et de laisser le résultat
déterminer quelle méthode est la meilleure.

DIRECTIONS.—Remplissez le Coupon, détachez-le et expédiez-le nous par la Poste

Nous l'avons rempli de descriptions au hasard pour en donner une idée. Emplacement—montre le numéro et la rue de la maison
vacante. Style—Peut-être une maison détachée, un rez de chaussée, un étage de milieu, un étage supérieur ou un logement de haut ou
de bas—Construction—Peut-être façade en pierre, en brique, pierre et brique, ou façade en bois. Salon, salle à manger, chambres
à coucher, boudoir, dépense—combien de chacun. Cuisine—si en rallonge ou non. Chambre de bain, cabinet d'aisance—combien
de chacun. Plomberie—à découvert ou non. Soubassement, s'il y en a. Ecuries—Combien de stalles. Chauffage—Peut-être à l'eau
chaude, à l'air chaud, ou poêle. Eclairage—Peut-être électrique, au gaz, à la gazoline ou au pétrole. Meubles à demeure compris—
Oui ou non. Possession—Par mois. Clef à—Où on peut avoir la clef.

N.S. Valiquette Limitée,

Département des immeubles

Rue Ste-Catherine.

MONTREAL, 1er FEVRIER 1905.

MESSIEURS:

Veuillez inscrire mon nom et la propriété ou les propriétés
suivantes dans votre catalogue de maisons vacantes. Il est parfaite-
ment compris que je n'aurai aucun frais que ce soit à payer, si vous
obtenez un locataire convenable pour une ou toutes mes propriétés.

EMPLACEMENT	STYLE	Construc- tion	SALON	Salle à Manger	Chambres à Coucher	Boudoir	Dépense	Cuisine	Chambre de Bain	Cabinet d'Aisance	Plomberie	Soubas- sement	Ecuries	Chauffage	Eclairage	Meubles à demeure compris	Possession	PREX	CLEF
175 rue Blank	Détachée	Facade en Pierre	2	1	5	0	1	Pas en Rallonge	1	1	A déouvert	0	3 Stalles	Eau Chaude	Elec. et au Gaz	Non	1er Mai	\$25.00	175 rue Blank

Remarques.....

Propriétaire.....

Adresse.....

Telephone.....

LE TRUST DES THEATRES

M. Sparrow dit qu'aucune restriction
n'a été faite aux engagements du
théâtre "His Majesty's".

Les troupes indépendantes du trust
des théâtres, pourront-elles jouer à
Montréal? A cette question qui lui
fut faite hier, M. J. B. Sparrow a ré-
pondu qu'il n'y avait aucune raison
pour qu'elles ne vissent pas jouer au
théâtre "His Majesty's". Des efforts
ont été faits pour avoir David Belasco
et Mme Fiske, mais sans succès pour
cette saison. M. Sparrow dit que
n'importe quelle troupe peut jouer au
théâtre de la rue Guy et que le syndi-
cat n'a mis aucune restriction aux en-
gagements qu'il fait.

A sa dernière visite à Montréal, pa-
rait-il, Mme Fiske a été mécontente de
certaines critiques de la presse et a ju-
ré qu'elle ne remettrait jamais les pieds
dans notre ville.

M. Sparrow a essayé d'avoir Mme
Leslie Carter dans "Du Barry", mais
il n'a pas réussi à conclure un engage-
ment.

Dernièrement, des détails sur le thé-
âtre "His Majesty's" ont été envoyés au
gérant de Mme Fiske, qui a répondu
que l'actrice viendrait probablement
donner son dernier succès "Loch
Kiesha". M. Sparrow correspond aus-
si avec David Belasco, le chef des ad-
versaires du trust.

A ST HYACINTHE

(Correspondance régulière)

St-Hyacinthe, 2.—Le conseil n'ayant pu
siéger la semaine dernière ainsi que votre
correspondant le déclarait, s'est réuni
lundi soir.

Il semble que le but principal de cette
séance était d'autoriser un emprunt de
\$5,000.00, ce montant sera em-
prunté à 5 pour cent; le montant réel
de cet emprunt est de \$4,934.48.

Cette question sera mise à l'ordre du jour.

ré qu'elle ne remettrait jamais les pieds
dans notre ville.
M. Sparrow a essayé d'avoir Mme
Leslie Carter dans "Du Barry", mais
il n'a pas réussi à conclure un engage-
ment.

Dernièrement, des détails sur le thé-
âtre "His Majesty's" ont été envoyés au
gérant de Mme Fiske, qui a répondu
que l'actrice viendrait probablement
donner son dernier succès "Loch
Kiesha". M. Sparrow correspond aus-
si avec David Belasco, le chef des ad-
versaires du trust.

A ST HYACINTHE
(Correspondance régulière)

St-Hyacinthe, 2.—Le conseil n'ayant pu
siéger la semaine dernière ainsi que votre
correspondant le déclarait, s'est réuni
lundi soir.

Il semble que le but principal de cette
séance était d'autoriser un emprunt de
\$5,000.00, ce montant sera em-
prunté à 5 pour cent; le montant réel
de cet emprunt est de \$4,934.48.

Cette question sera mise à l'ordre du jour.

leur voiture à l'arrivée des trains.
—Le jeune Lévesque, de St-Labre, ac-
cuse d'avoir volé des effets chez M. Fag-
Lajoie, marchand de cette localité, a été
condamné à deux ans de réclusion, malgré
les supplications de sa grand-mère. Cette
dernière malgré son dévouement n'a ja-
mais pu corriger l'enfant.

—Hier soir à començer, au club Phil-
harmonique, un tournoi de billard.
Les prix sont fournis par la Dominion
Cigar Company.

Courrier de St Jean
(Cour. régulier)

St-Jean, 2.—Le terme de la Cour Supérieure
s'est ouvert aujourd'hui, sous la présidence de
l'honorable juge Paré. On a, est après-midi,
terminé l'enquête dans la cause de Jacote vs
Ridgway. Il s'agit d'une action en résilia-
tion de bail. On procédera à l'audition demain.
—Les dernières élections municipales ne sem-
blent pas avoir donné satisfaction à tout le
monde dans notre district. Il y a quelques
jours, on contestait l'élection municipale de la
paroisse de St-Georges de Kapileville et voit
que la même chose se produit pour la paroisse
de St-Georges de Henryville, comté d'Herbert.
Ces deux contestations d'élections s'instruiront
au cours du prochain terme de la Cour de Cir-
cuit, qui commença le 10 février courant.

—Le 7 février prochain, le trio Haydn, com-
posé de Mademoiselle R. Almeras et de MM.
Gardet et Labadie donnera un concert à St-Jean.
Les billets s'écoulent rapidement et il est pro-
bable qu'un grand nombre de nos concitoyens
assisteront à ce régal musical.

—Les fêtes de charité au profit de l'hôpital
de St-Jean, ont commencé d'hier soir. Il y
avait foule et on s'y est très bien amusé.

—M. Richard Beaudry, de Montréal, avocat
et organiste de l'église St-Louis, vient, ce soir,
à St-Jean, pour jouer sur la nouvelle organe in-
stallée dernièrement dans notre église paroissiale.

IL EST RECONNU

Edward McGarr, tel est le nom de
l'individu qui a été trouvé sur la voie
du Grand-Tronc, avant-hier soir. Il a
été reconnu cet avant-hier à la morgue,
par deux dames chez lesquelles il
passionnait au No. 221 rue Armand.

L'enquête que le coroner doit tenir
demain matin à dix heures, nous dira
peut-être dans quelles pénibles circon-
stances s'est produit ce fatal accident.

Le défunt était autrefois à l'emploi
de la compagnie d'éclairage, comme
journalier.

DEUX-MONTAGNES

Ste Scholastique, 2.—M. le juge Tas-
chereau a rendu jugement sur une mo-
tion présentée samedi par les avocats
de M. Champagne, député. M. Cham-
pagne demandait que vu l'approche de
la session de la Législature, l'audition
des objections préliminaires par lui
opposées à la demande en annulation
d'élection, soit retardée jusqu'après la
session. M. Champagne prétendait que
c'était là un droit de député.

Le juge Taschereau n'a pas mainte-
nu cette prétention. Il a fixé à mardi
prochain, 7 du courant, l'audition des
objections préliminaires.

Le savant juge soutient que ce droit
d'ajournement de procédure dont bé-
néficient les députés ne s'applique pas
à l'audition des objections préliminaires,
mais seulement à l'audition de la cause
au mérite, c'est-à-dire, de la
cause elle-même.

Le gouverneur Bell a accordé un sursis à madame Mary Rogers

Le marché de New-York a été excessivement fort ce matin. Le U. P., que l'on considère déjà comme l'un des facteurs les plus puissants de l'ouest, du sud-ouest et du nord-ouest, a fait un bond en avant. On croit que c'est le corollaire de la hausse de l'Atchafouhier, car on dit que le Union Pacific est fortement intéressé dans l'« Atchafouhier railway system », sinon officiellement du moins d'une façon quasi notoire.

du tout par le fait possible que le Sénat américain puisse passer un bill fixant les taux de fret de chemins de fer, pendant cette session. L'or parti pour Paris, aujourd'hui de New-York, a dû être à 120 francs. Les apparences d'un simple prêt qu'on explique par le fait que les banquiers parisiens ont plus besoin d'or que ceux de New-York. L'opinion publique d'abord alarmée de ces envois d'or s'est rassurée et y a vu un raffermissement sur le marché de Paris.

Le prix en circulation de la publication du

JUSQU'AU 2 JUIN

Montpellier, 2 — Le gouverneur Bell a annoncé de Waterbury qu'il avait accordé un sursis jusqu'au 2 juin, à Madame Mary Rogers qui était condamnée à être pendue demain à Windsor.

Le sursis a été accordé, dit le gouverneur, dans le but de faire subir un nouveau procès à la jeune femme.

[illegible]

mais prochaine sura cottonades.

Le marché local est ferme et sympathique avec New-York : le Soe a gagné 12 points et le Soe 2 1/2 points.

134 1/2, 2 1/2, 5 en est vendu un grand nombre de parts. Le Soe a même fait 3 points puisque de 98 3/4 il a atteint 100 3/4 pour flechir ensuite à 100 3/4 à 100 1/2.

100 1/2, 137 1/2, 138 1/2 et le Twin-City, 138 1/2.

[illegible][illegible]

C. Cable		R. National	147
M. P.		E. Tow	148
Bell T.	159	B.N. Sect.	149
D. J. & S.	160	E. Tow	150
		G. Quebec	151
M.H. & L.	152	R. Union	152
Nova S.	153	R. Union	153
Marconi		H. Rochel	154
Palp	155	Bd-D.I. & S	155
Mon. C.	156	Bd-D.I. & S	156
Col.		C.C. Cab.	157
Nier.		M. St. L.	158
		M. St. L.	159

[illegible][illegible][illegible][illegible]

1er MAI PROCHAIN

Aux anciens prix et conditions, 4 lots rue Garnier, 5 lots rue Cardinal, 3 lots rue Chambord, 2 lots rue Brébeuf. Ces lots ont 25 pieds de front, situés près des écoles, églises, tramways, et excessivement bon marché.

ROMEO HOULE, 1714, St-Denis. **P. A. MAINWARING, 147, St-Jacques**

2-3-4-7-9-11-14-16-18-22-23-25-28

PROPRETES A VENDRE

[illegible]

Lots à vendre dans toutes les parties de la ville et de la banlieue depuis \$10.00 comptant en montant, balance à terme très facile. Demandez nos Listes.

[illegible]

82.000.
H. C. LAVAL, prie rue Marie-Anne,
82.000.
pièces très saines. Prix 82.000.
AL SAULT AU RECOLLET, 2 cottages,
prix de l'eau. Prix 81.000 et 81.500.

LE TOUT AUX CONDITIONS LES PLUS FACILES SI DESIRE.

CHARRUAU & DAoust,
47 RUE SAINT-VINCENT. Tel. Moin 2471.



Toronto, 2.—Vents violents du nord-ouest et de l'ouest. Beau et très froid aujourd'hui et vendredi.

Les chiffres de la température sont fournis par la "Optical & Engineer's Supply Co.", 1625 rue Notre-Dame.

Aujourd'hui maximum 10
Même date l'an dernier 13
Aujourd'hui minimum 3
Même date l'an dernier 19
—Au-dessous de zéro.

NOTES DE LA TEMPERATURE
La température est de beaucoup au-dessous de zéro presque partout. Il fait extrêmement froid de l'ouest d'Ontario aux Montagnes Rocheuses. Les températures entre 35 et 45 degrés en-dessous de zéro sont presque générales dans le Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest.

CALENDRIER
DEMAIN, VENDREDI, 3 FEV. 1905
Fête du jour—Saint-Basile, évêque, martyr.
Premier quartier, à 12 h. 15 min. du m.
Pleine lune, à 10 h. 43 min. du m.
Longueur du jour 9 h. 50 min.

PHASES DE LA LUNE
Nouvelle lune, le 4 février, à 6 h. 12 min. du soir.
Premier quartier, le 12, à 11 h. 25 min. du m.
Pleine lune, le 19, à 1 h. 58 min. du soir.
Dernier quartier, le 26, à 5 h. 10 min. du m.

M. MONET MINISTRE

L'hon. M. Parent démissionnera-t-il avant la session—
Position de l'hon. M. Gouin.

M. PARENT DANS LE SUD

M. Parent démissionnera-t-il avant ou après la session?

S'il part d'ici à quelques jours, M. Gouin lui succéderait, et rencontrerait les Chambres comme premier ministre. On sait que la législature est convoquée pour jeudi prochain.

D'un autre côté, si M. Parent ne songe qu'à prendre un repos de quelques semaines et à ne quitter l'arène politique qu'après la session, quel sera le leader de la Chambre?



HON. M. MONET, ministre sans portefeuille.

Monsieur Monet est entré aujourd'hui dans le cabinet Parent. Ce dernier ne songe donc pas à se retirer maintenant, puisqu'il réorganise son ministère.

M. Monet serait-il appelé à former partie du cabinet Gouin?

Nous recevons à la dernière heure les dépêches suivantes:

M. PARENT COMMISSAIRE

(Dépêche spéciale.)

Ottawa, 2.—Le bruit circule avec persistance que l'hon. M. Parent, sera nommé membre de la commission du transcontinental avant la fin de la présente session.

L'HON. M. MONET

(Dépêche spéciale.)

Québec, 2.—M. D. Monet, député de Napierville, qui est arrivé à Québec hier soir, fait maintenant partie du cabinet Parent en qualité de ministre sans portefeuille. Il a été assermenté ce matin à la séance du conseil des ministres, et il a ensuite siégé avec ses collègues.

Il paraît que M. Monet a posé des conditions à son entrée dans le cabinet. Si vraiment conditions il y a, on ne



**SWEET
CAPORAL**
fumées
universellement

COMPAGNIE DU RICHELIEU

Son rapport annuel est sorti des mains de l'imprimeur, ce matin.

CHIFFRES INTERESSANTS

Le rapport annuel de la Compagnie Richelieu et Ontario, signé du président Forget, et devant être lu aux actionnaires à l'assemblée du 6 courant, est sorti de chez l'imprimeur, ce matin.

Une indiscretion nous permet d'en donner les principaux détails. Les recettes brutes de 1904, s'élevaient à \$999,869.51. Les dépenses d'exploitation \$86,410.29. Les charges fixes 19,146.29.

Profit net \$9,317.93. Un dividende de 3 p. c. représentant une somme de \$93,960.00, a été payé le 2 mai 1904.

La diminution des touristes et passagers en 1904 est attribuée à l'Exposition de St-Louis; cette diminution représente une perte de \$24,928.95 en argent.

La compagnie a actuellement en réserve \$29,199.99 d'obligations rachetables en mars.

Le nouveau "Montréal" est presque terminé et tous les connaisseurs disent que ce sera un véritable palais flottant. Le "Caroline" et le "Virginie" ont aussi fort bien été réparés et on est en train de reconstruire, à Lévis, pour la direction du Saguenay, le steamer "Canada" dont la coque fut renflouée l'été dernier.

LE POISON LIBERATEUR

On a essayé de faire parvenir à Mary Rogers de quoi échapper à la potence

UNE PETITION

New-York, 2.—Une tentative pour permettre à Madame Rogers actuellement détenue à Montpelier Vermont, d'échapper à la potence, sur laquelle elle doit périr demain, au moyen du poison a été découverte hier soir.

Un des officiers de la prison a reçu un paquet contenant du poison et une somme de \$200. Une lettre disait que si le poison parvenait à temps à Madame Rogers, pour qu'elle puisse s'empoisonner avant d'être exécutée, elle lui enverrait l'avis et lui enverrait une autre forte somme en cas de réussite.

Le Gouverneur Belle a entre les mains une pétition demandant la vie de la jeune femme.

On ne connaît pas exactement avant la prochaine session. Tous les ministres étaient présents à cette séance du conseil.

L'hon. M. Parent partira dans quelques jours pour aller passer quatre ou cinq semaines dans le sud des États-Unis afin de rétablir sa santé. C'est pour cela que le conseil de ville de Québec, à sa dernière séance, a été ajourné au 10 mars prochain.

M. Parent est forcé de prendre un repos absolu. Je tiens de bonne source que son médecin lui a déclaré que sans plusieurs semaines de repos, il ne pourrait répondre de son rétablissement.

M. Tessier, de Rimouski, a l'offre d'être orateur. On croit qu'il va refuser pour accepter une position de juge. Dans ce cas, M. Delage, du comté de Québec, aurait de sérieux chances d'arriver au fauteuil présidentiel.

Un personnage politique très important de cette ville déclarait, ce matin, avant la séance du cabinet, que deux alternatives allaient s'offrir à M. Parent, démissionner ou rester à son poste. S'il ne démissionne pas, dit-il, M. Monet entrera dans le cabinet, mais M. Parent se verra alors abandonné de quelques-uns de ses collègues.

Cette prophétie s'est en partie réalisée. Reste à savoir maintenant si des ministres vont démissionner. Ce n'est pas probable.

PETITES NOTES

L'hon. W. S. Fielding est attendu à Londres, aujourd'hui, venant de Vienne.

L'hon. M. Brodeur, ministre du Revenu de l'Intérieur, est allé aujourd'hui à Ste-Julienne, assister à un grand concours régional de tabac.

L'honorable J. C. McCorkill, Trésorier Provincial, est rendu à Québec avec sa famille pour la session. Il a fixé sa résidence, avenue Ste-Genève, au Murray Kennedy House.

ASSOCIATION PHILATELISTE DE MONTRÉAL

Mardi soir l'Association Philatéliste de cette ville avait une nombreuse et joyeuse réunion à l'occasion d'un concours de timbres-poste de Terre-Neuve entre ses membres. Plusieurs magnifiques collections y furent exposées. Des splendides prix furent également distribués aux vainqueurs de la compétition.

M. O. Harwood gagna le premier prix. M. W. P. Stanton, second. M. O. Baillargeon, troisième. Quoique cette Association n'a que quelques années d'existence, elle compte déjà près de deux cents membres actifs. L'Association tient régulièrement ses assemblées tous les mercredis soirs au No. 3, Square Beaver Hall, et invite cordialement tous les amateurs de timbres-poste à s'y joindre.

M. H. A. Price, assistant agent des voyageurs de l'Intercolonial, viendra de Saint-Jean, N. B. dimanche prochain.

M. W. Hammond, de la compagnie "Northwest Transportation" était en ville, hier.

M. F. D. Lawrence, de New-York, est de passage en ville.

LA COTE ST-LAMBERT

Vente à l'enchère du terrain et des matériaux que la ville vient d'exproprier

\$7.08 LE PIED

M. Kearns, enchanteur, a procédé, ce matin, à 11 heures, à la vente du résidu du terrain et des vieux matériaux provenant de l'expropriation de la Côte St-Lambert.

Le terrain dont la forme est irrégulière comporte un front de 40 pieds sur la rue St-Jacques et 84 sur la Côte St-Lambert. La superficie totale est de 3,461 pieds. Le tout a été adjugé à la succession Alexis Brunet qui était représentée par M. J. L. Perron, architecte et M. J. L. Perron, avocat. La lutte s'est faite entre ces derniers et M. Th. Gauthier, ainsi que M. U. H. Dandurand. La vente a eu lieu sur place et elle a été très active. Il y avait au-delà d'une centaine de spéculateurs et entrepreneurs. La première offre fut de \$2.00 le pied et par petits montants elle s'est élevée à \$7.08 maximum obtenu.

C'est aussi la succession Brunet qui a acheté les vieux matériaux des propriétés de Tonnancourt et Th. Gauthier, au prix de \$1060.

La cité était représentée par les échevins L.-A. Lapointe Desrosiers, le trésorier de la cité, M. W. Robb, le secrétaire et le sous-comité des expropriations M. O. Lepage et M. D. P. Perrin, secrétaire des commissaires en expropriations. Le rendement total est de \$26,000 environ.

LA FEMME AUX CHATS

Les détectives ne peuvent exécuter le mandat d'arrestation émané contre elle.

ELLE A DISPARU

Les détectives chargés d'exécuter le mandat contre Mme Morley, la femme aux chats, accusée de crime d'incendie, n'ont pu encore lui mettre le grappin dessus.

La prévenue est partout introuvable. Cependant les détectives vont continuer leurs recherches, et si la femme aux chats n'a pas quitté la ville ils sauront bien la dénicher.

GALERIE MUNICIPALE

L'ECHEVIN ROBILLARD

Président de la Commission des Parcs



AIN : — "N'effeuillez pas les Marquarites."

Dans les parcs de notre bonn' ville
N'effeuillez pas quand vient l'printemps
Du pollic'man le nez qui brille.
Les fleurs et les bonn's d'enfants;
N'effeuillez pas la peinture
Des bancs avec vos gros souliers.
Ne marchez pas sur la verdure
Laissez les c'neils dans les pommiers } bis.

Du vent écoutez les murmures,
R'gardez pousser les coquillots,
Les chardons et les p'tits voiliers
Où brillent les petits marmots;
R'gardez fleurir la nature,
R'gardez voltiger les moineaux,
Mais n'arrachez pas sur la clôture
Ne grimpez pas dans les poteaux } bis.

A. B.

LE COUTEAU ITALIEN

Un homme percé de neuf coups de couteau, au cours d'un duel improvisé

L'AGRESSEUR AU LARGE

Un drame sanglant s'est déroulé, hier soir, dans la cour du logement qui porte le No 254 de la rue Cadieux.

Un Italien du nom de Sabbatino Antinozzi, âgé de 25 ans, au cours d'une querelle avec un de ses compatriotes a reçu neuf coups de couteau. M. Curino de Lervano, l'un des témoins du drame, a raconté ce qui suit au reporter de "La Patrie":

Nous étions une quinzaine d'Aliens réunis chez notre compatriote, Varro, 251 Cadieux, et nous jouions aux cartes pour la traite, quand tout à coup une querelle s'éleva entre la victime, Antinozzi, et l'un des joueurs.

La bière qui avait été ingurgitée avait échauffé le sang des joueurs.

Antinozzi et son antagoniste sortirent de la cour pour régler leur différend.

Ce ne fut pas long. Le pauvre Antinozzi s'affaissa dans la neige, après avoir reçu neuf coups de couteau.

L'ambulance de l'Hôpital Général, aussitôt mandée, transporta la victime à cette institution.

Celui qui avait porté les coups s'empressa de déguerpir.

M. de Lervano a assermenté, ce matin, une plainte contre l'individu qu'il désigne comme étant l'agresseur de Antinozzi, et le constable Colomb, du poste No 4, a été chargé d'exécuter le mandat.

Un Italien du nom de Diorio devra comparaître comme témoin quand le procès s'instruira.

A l'Hôpital Général on nous apprend que les jours d'Antinozzi ne sont pas en danger.

La cour où s'est déroulé le drame est celle même où Albino Marchioni a trouvé une mort tragique, il y a 3 ans.

**UN VOLEUR REMET À SON CON-
FESSEUR UNE MONTRE
DEBROBEE**

Un curé des environs de Montréal a fait parvenir au bureau de la sûreté une montre et une chaîne en or, qu'un de ses pénitents, pris de remords, vient de lui remettre. Le propriétaire des objets pourra les réclamer à la sûreté.

Madame Sarah E. Moore, née Mitchell, réclame de M. P. J. Donahue, \$1,000 de dommages-intérêts pour faus arrestation.

La demanderesse arrêtée sur la plainte du défendeur, a été acquittée en cour de Police sur le propre témoignage du plaignant.

VICTIMES DE L'INCENDIE

L'enquête du coroner attribue la destruction de la tannerie Galibert

A UNE CAUSE FORTUITE

Le coroner MacMahon a tenu une enquête cet avant-midi pour s'enquérir des causes qui ont occasionné la mort de Joseph Zimmer et de Lewis Schloss qui ont trouvé la mort hier au cours de l'incendie de la rue Frontenac.

Après avoir entendu les témoignages du contremaître de l'établissement, de quelques employés et du patron, M. Frédéric Galibert, les jurés du coroner ont signé un verdict déclarant que les victimes avaient expiré au cours d'un incendie dû à une cause accidentelle.

La rumeur disant qu'un troisième ouvrier aurait trouvé la mort pendant cet incendie est complètement démentie de fondement. Ce matin, sur l'ordre de M. Galibert, le contremaître a fait



La victime JOSEPH ZIMMER

L'appel de ses hommes et seules les deux victimes d'hier ne répondirent pas à leur nom.

Joseph Zimmer est un tout jeune homme et il n'était marié que depuis quelques semaines.

Il arriva au pays, il vint de New-Ross, comté de Waterford, Irlande.

Lewis Schloss, âgé de 25 ans et il demeurait au No 35 rue St-Urbain; il laisse une jeune femme en Russie.

Ils étaient tous deux bons travailleurs et ils avaient mérité l'estime de leurs camarades depuis qu'ils étaient à l'emploi de M. Fred. Galibert.

Il se plaide à la salle d'audience No 24, une cause importante par le point de droit soulevé par la défense. La cause se déroule devant l'hon. Juge Mathieu.

Nos lecteurs se rappellent d'Albert Fournier, ce malheureux comptable de la Cour du Recorder, qui, à la suite de défalculations dans sa caisse, disparut pour être trouvé noyé quelques temps après.

Le pauvre malheureux avait fourni des cautions comme garantie de son honnêteté. Ces cautions étaient M. M. Alphonse Boucher et A. W. Grenier pour une somme de \$500. Le déficit de sa caisse s'éleva à \$2,134.10.

La cité de Montréal poursuivit les cautions en paiement de leur cautionnement. La défense plaide que le cautionnement a été obtenu sous des représentations erronées; on ne leur a pas dit alors que la compagnie d'assurance qui avait cautionné tout d'abord pour Fournier, avait refusé de renouveler le cautionnement; on leur a dit que Fournier n'avait que quelques cents piastres en mains et que la responsabilité des cautions était minime par conséquent.

Les défendeurs plaident de plus que la cité n'exerçait pas une surveillance suffisante sur la caisse de Fournier. Tous ces points sont nouveaux. Et le jugement qu'interviendra, sera intéressant pour ceux qui se portent caution de la responsabilité des caissiers et comptables.

LE CHIEN AVEUGLE

Dans la cause de Joseph Paradis vs J. H. Quippe, que nous rapportons dans une autre colonne, l'hon. Juge Duboué a rendu jugement ce matin, condamnant le défendeur à payer au demandeur \$50 d'indemnité pour avoir rendu aveugle par l'ammoniaque le chien du demandeur, en voulant le faire terminer une bataille de chiens.

Au greffe des faillites

Mademoiselle Ida Daniels et Daine Sarah Daniels, veuve de Sam Robinson, faisant affaires à Montréal en société comme marchandes, sous le nom de Robinson et Daniels, ont consenti à faire cession de bien pour le bénéfice de leurs créanciers. M. J. W. Belle, de Montréal, a été nommé gardien provisoire.

Une nouvelle salle Stanley

Après le 15 mai, la célèbre salle Stanley disparaîtra pour faire place à une succursale de la Banque Moleson qui occupera l'encoignure Stanley et Ste-Catherine.

La salle Stanley fut construite il y a neuf ans par le professeur Frank H. Norman qui y a donné plusieurs halls fameux.

Une nouvelle salle Stanley sera construite sur la rue Stanley. Les architectes sont à l'œuvre et bientôt l'on verra s'élever un riche édifice où de vastes salles seront réservées pour concerts, bals et amusements de toutes sortes.

**Pour la durée et le confort
LES BRETelles PRESIDENT
En vente partout.**

de la police et qui avait été suspendu, a été définitivement réinstallé. Ce matin, il prenait possession du poste No 2.

Ses amis sont allés le féliciter en grand nombre.

1459 ST-CATHERINE

Vallières

OCCASIONS DU VENDREDI

Nos occasions du Vendredi sont toujours de plus en plus intéressantes, cette semaine, plus que jamais, elles méritent toute votre attention

SPECIAL Mousseline de fantaisie de toutes les nuances, valeur de 10 à 20 cts, pour 5c

UN JOURNAL INCENDIE

Le feu cause des dégâts considérables dans l'édifice du "Shareholder."

PERTES ET ASSURANCES

Le feu a éclaté ce matin à 10.30 hrs dans la cave de l'édifice occupé par le "Shareholder", au No 204, rue McGill. Les flammes ont été découvertes par un employé. En peu de temps une immense colonne de flammes s'élevait jusqu'aux toits par le puit de l'ascenseur. L'alarme fut immédiatement sonnée et amena sur les lieux les postes Nos 4, 2, 1, sous le commandement du sous-chef St-Pierre.

Des toiles imperméables furent immédiatement jetées sur les presses, les machines à composer et sur le reste du matériel tandis que les pompiers dirigeaient leurs jets d'eau dans la cave et par les fenêtres des quatre étages sur le puits de l'ascenseur. A 10.55 tout était fini.

Les dégâts sont considérables dans la cave où était enfoncée une grande quantité de stock. Dans les autres étages, ils sont dus à la fumée et à l'eau.

Le "Shareholder" avait plusieurs contrats importants, mais on a pu sauver presque tous les imprimés et la copie. Il n'y a aucun dommage dans le bureau. La bâtisse contenait plus de \$200,000 de stock. M. W. Budden, secrétaire-trésorier de la compagnie et M. Dunbar Browne, éditeur du "Shareholder", disaient ce matin à notre reporter qu'ils ne pouvaient encore évaluer les dommages. Les assurances sont d'environ \$17,000.

La cause du feu est inconnue. Le "Shareholder" est un journal de commerce dont M. Dunbar Browne est le directeur. La compagnie qui porte le même nom exploite une imprimerie considérable dont M. W. Budden est le gérant et secrétaire-trésorier.

Nos lecteurs se rappellent d'Albert Fournier, ce malheureux comptable de la Cour du Recorder, qui, à la suite de défalculations dans sa caisse, disparut pour être trouvé noyé quelques temps après.

Le pauvre malheureux avait fourni des cautions comme garantie de son honnêteté. Ces cautions étaient M. M. Alphonse Boucher et A. W. Grenier pour une somme de \$500. Le déficit de sa caisse s'éleva à \$2,134.10.

La cité de Montréal poursuivit les cautions en paiement de leur cautionnement. La défense plaide que le cautionnement a été obtenu sous des représentations erronées; on ne leur a pas dit alors que la compagnie d'assurance qui avait cautionné tout d'abord pour Fournier, avait refusé de renouveler le cautionnement; on leur a dit que Fournier n'avait que quelques cents piastres en mains et que la responsabilité des cautions était minime par conséquent.

Les défendeurs plaident de plus que la cité n'exerçait pas une surveillance suffisante sur la caisse de Fournier. Tous ces points sont nouveaux. Et le jugement qu'interviendra, sera intéressant pour ceux qui se portent caution de la responsabilité des caissiers et comptables.

LE CHIEN AVEUGLE

Dans la cause de Joseph Paradis vs J. H. Quippe, que nous rapportons dans une autre colonne, l'hon. Juge Duboué a rendu jugement ce matin, condamnant le défendeur à payer au demandeur \$50 d'indemnité pour avoir rendu aveugle par l'ammoniaque le chien du demandeur, en voulant le faire terminer une bataille de chiens.

Au greffe des faillites

Mademoiselle Ida Daniels et Daine Sarah Daniels, veuve de Sam Robinson, faisant affaires à Montréal en société comme marchandes, sous le nom de Robinson et Daniels, ont consenti à faire cession de bien pour le bénéfice de leurs créanciers. M. J. W. Belle, de Montréal, a été nommé gardien provisoire.

LE CHIEN AVEUGLE

Dans la cause de Joseph Paradis vs J. H. Quippe, que nous rapportons dans une autre colonne, l'hon. Juge Duboué a rendu jugement ce matin, condamnant le défendeur à payer au demandeur \$50 d'indemnité pour avoir rendu aveugle par l'ammoniaque le chien du demandeur, en voulant le faire terminer une bataille de chiens.

Au greffe des faillites

Mademoiselle Ida Daniels et Daine Sarah Daniels, veuve de Sam Robinson, faisant affaires à Montréal en société comme marchandes, sous le nom de Robinson et Daniels, ont consenti à faire cession de bien pour le bénéfice de leurs créanciers. M. J. W. Belle, de Montréal, a été nommé gardien provisoire.

LE CHIEN AVEUGLE

Dans la cause de Joseph Paradis vs J. H. Quippe, que nous rapportons dans une autre colonne, l'hon. Juge Duboué a rendu jugement ce matin, condamnant le défendeur à payer au demandeur \$50 d'indemnité pour avoir rendu aveugle par l'ammoniaque le chien du demandeur, en voulant le faire terminer une bataille de chiens.

Au greffe des faillites

Mademoiselle Ida Daniels et Daine Sarah Daniels, veuve de Sam Robinson, faisant affaires à Montréal en société comme marchandes, sous le nom de Robinson et Daniels, ont consenti à faire cession de bien pour le bénéfice de leurs créanciers. M. J. W. Belle, de Montréal, a été nommé gardien provisoire.

LE CHIEN AVEUGLE

Dans la cause de Joseph Paradis vs J. H. Quippe, que nous rapportons dans une autre colonne, l'hon. Juge Duboué a rendu jugement ce matin, condamnant le défendeur à payer au demandeur \$50 d'indemnité pour avoir rendu aveugle par l'ammoniaque le chien du demandeur, en voulant le faire terminer une bataille de chiens.

Au greffe des faillites

Mademoiselle Ida Daniels et Daine Sarah Daniels, veuve de Sam Robinson, faisant affaires à Montréal en société comme marchandes, sous le nom de Robinson et Daniels, ont consenti à faire cession de bien pour le bénéfice de leurs créanciers. M. J. W. Belle, de Montréal, a été nommé gardien provisoire.

UN JOURNAL INCENDIE

Le feu cause des dégâts considérables dans l'édifice du "Shareholder."

Le feu a éclaté ce matin à 10.30 hrs dans la cave de l'édifice occupé par le "Shareholder", au No 204, rue McGill. Les flammes ont été découvertes par un employé. En peu de temps une immense colonne de flammes s'élevait jusqu'aux toits par le puit de l'ascenseur. L'alarme fut immédiatement sonnée et amena sur les lieux les postes Nos 4, 2, 1, sous le commandement du sous-chef St-Pierre.

Des toiles imperméables furent immédiatement jetées sur les presses, les machines à composer et sur le reste du matériel tandis que les pompiers dirigeaient leurs jets d'eau dans la cave et par les fenêtres des quatre étages sur le puits de l'ascenseur. A 10.55 tout était fini.

Les dégâts sont considérables dans la cave où était enfoncée une grande quantité de stock. Dans les autres étages, ils sont dus à la fumée et à l'eau.

Le "Shareholder" avait plusieurs contrats importants, mais on a pu sauver presque tous les imprimés et la copie. Il n'y a aucun dommage dans le bureau. La bâtisse contenait plus de \$200,000 de stock. M. W. Budden, secrétaire-trésorier de la compagnie et M. Dun